

138.



ARCHIWUM  
LEGIONÓW

i N. K. N.

Nr 1669

POLOGNE

À LA VEILLE ET AU LENDEMAIN  
DE SON DÉMEMBREMENT

PAR

STANISLAS SMOLKA

MEMBRE DE LA CHAMBRE DES SEIGNEURS,

MEMBRE DES ACADÉMIES DES SCIENCES ET LETTRES DE CRACOVIE

DE BUDAPEST, DE PRAGUE ET D'AGRAM

---

Avec une carte des partages de la Pologne



ROME  
LIBRERIA SPITHOEVER

—  
1915



1669

leg. 1598

# L'EUROPE ET LA POLOGNE

À LA VEILLE ET AU LENDEMAIN  
DE SON DÉMEMBREMENT

PAR

STANISLAS SMOLKA

MEMBRE DE LA CHAMBRE DES SEIGNEURS,  
MEMBRE DES ACADÉMIES DES SCIENCES ET LETTRES DE CRACOVIE  
DE BUDAPEST, DE PRAGUE ET D'AGRAM

---

Avec une carte des partages de la Pologne



ROME  
LIBRERIA SPITHOEVER

—  
1915





*Et haec meminisse iuvabit....*

---

*Une partie de ce travail (ch. II-IV, p. 21-64), c'est un mémoire présenté par l'auteur à l'Académie des Sciences et Lettres de Cracovie, le 30 mai 1891; l'auteur n'y a fait qu'augmenter le texte imprimé au Bulletin de cette Académie (juin 1891, p. 200-219), de quelques observations dues à la littérature du même sujet depuis 1891. L'autre partie, d'étendu beaucoup plus grand (ch. I, V-VIII, p. 4-20, 65-jusqu'à la fin), l'auteur l'a écrite immédiatement avant la publication de cet opuscule, pendant ce mois-ci.*

Rome, ce 30 avril 1915.

---

# I

## Le premier partage



Le démembrement de la Pologne s'est accompli — on s'en rappelle bien — en trois étapes: 1772, 1793, 1795. Les deux derniers partages se sont suivis rapidement, l'un après l'autre; c'était, pour ainsi dire, une tragédie en deux actes.

Quant'à l'étendu de pertes territoriales que la Pologne avait subies en faveur des trois puissances limitrophes en 1772, elles n'étaient pas excessives. Quelque chose, un peu de plus que l'Alsace-Lorraine, en rapport au total de l'étendu de la France avant 1870.

L'essentiel était ce que ce ne fut pas une seule puissance qui s'était emparée d'une partie de la malheureuse « République »: il y en avait trois — tout ce qui entourait la Pologne avant 1772 — et parmi ces puissances,

une qui lui était amie, non seulement par le sentiment de reconnaissance, mais ce qui vaut plus, par son intérêt vital : la monarchie des Habsbourg. L'Autriche, sauvée en 1683 par le roi de Pologne Jean Sobieski, dès qu'elle s'était faite complice du premier partage, était, en raison directe, condamnée à s'allier étroitement à la Prusse et à la Russie, contre son propre intérêt, à se faire pour longtemps, bon gré mal gré, l'ennemie de la Pologne, de la nation polonaise.

Parmi les trois territoires, cédés en 1772 aux puissances voisines — ce qui coûtait à la Pologne assurément le moins — ce fut celle partie de son vaste territoire que lui avait enlevé, au premier partage, l'Impératrice de toutes les Russies, la princesse allemande, à peine installée sur le trône des Romanoff, souillé du sang de son imbécile mari. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la petite carte ci-jointe (N. 1). C'étaient pourtant des provinces bien éloignées du centre de la « République de Pologne », au contact assez faible avec ceux palatinats dans lesquels battait fortement le pouls de la vie nationale ; terrains plus ou moins stériles dont on pouvait se passer facilement. Bien plus douloureuses pour la Pologne, de



mauvais augure pour l'avenir, surtout au point de vue économique, étaient les acquisitions de la Prusse : les débouchés de la Vistule, à l'exception, certainement, de la ville de Danzig, ville entièrement allemande, dont le patriciat cependant était sincèrement attaché à la Pologne, puisqu'il faisait d'excellentes affaires, en qualité d'exporteur et d'importeur à la fois, en qualité du banquier de toutes les grandes maisons polonaises. Mais, comme malheureusement la vie économique de tout l'organisme national polonais, était, à cette époque, très peu développée, c'était plutôt le patriciat de Danzig qui perdait le plus par l'annexion de la « Prusse Royale » (Prusse occidentale), au royaume de Prusse ; la Pologne n'en était, pour le moment, que peu affectée. Assurément, ce qui faisait ensanglanter le cœur polonais, ce qui, au milieu d'une prostration générale, fit éclater la démence incurable dans la tête d'un tel nombre de vrais patriotes : c'étaient les annexions autrichiennes.

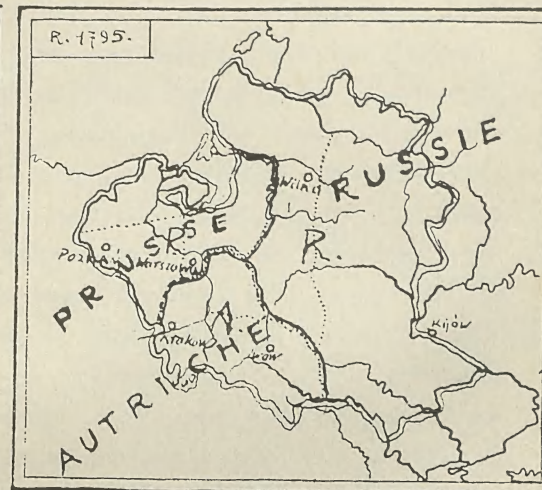
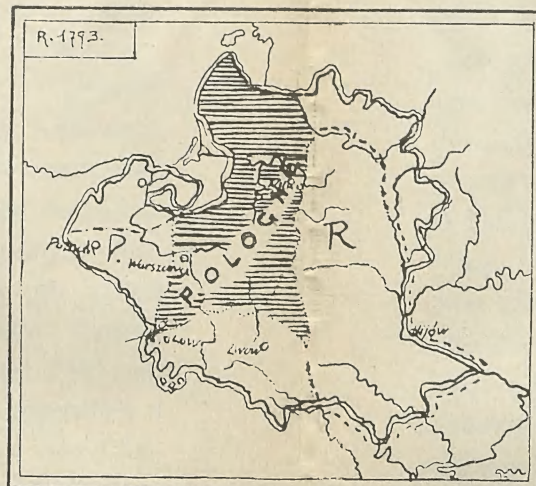
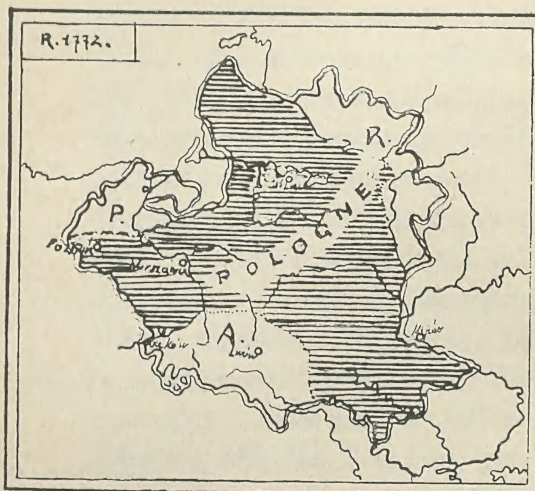
Les palatinats de Cracovie et de Sandomir, présentaient, pour ainsi dire, l'un de deux berceaux de l'ancienne Pologne, de la nation polonaise : la « Petite Pologne », ainsi nommée depuis des siècles, à laquelle, aussi depuis sept



siècles, avait passé le scèptre, tombé des mains de la « Grande Pologne » (Posen, Gnesen, Kalisz). Donc deux tiers du palatinat de Cracovie et un tiers du palatinat de Sandomir se trouvèrent au premier partage sous la domination de l'Autriche. Mais ce n'était pas tout, on le sait bien. Quand on avait lancé, la première fois, timidement encore, à Pétersbourg, un ballon d'essai en matière du partage, on était disposé à ouvrir devant la cour de Vienne des perspectives à discrétion en fait des annexions à faire au delà des Carpates, pourvu que l'Autriche consente au partage et y prenne part. Il y était question aussi de Léopol, de la « Russie Rouge », depuis quatre siècles perle précieuse dans la couronne de Pologne. Un ministre russe s'en rendait parfaitement compte que l'annexion de tout ce qui s'étendait à 10-30 lieues au nord des Carpates, pourrait bien arranger l'Autriche et exciter son appétit. Néanmoins il fit cette intéressante observation : *Ah, c'est impossible : Léopol est si cher aux Polonais, qu'ils vont verser leur dernière goutte de sang, avant qu'ils cèdent Léopol.*

Le ministre russe avait parfaitement raison. Pas en ce qui concernait la dernière goutte de sang... Malheureusement, une telle prostration





# CARTE des partages de la Pologne

1. — Premier partage 1772.
2. — Deuxième partage 1793.
3. — Troisième partage 1795.
4. — Duché de Varsovie 1809.
5. — La Pologne en 1914.

Frontières de la Pologne 1772.  
 Frontières des États.  
 Pologne indépendante après 1772.

Foncé — nouvelles acquisitions. Claire — acquisitions antérieures. Vert — Russie; bleu — Prusse; jaune — Autriche; rouge — Pologne indépendante.







générale s'était emparée, au moment du premier partage, des descendants des Sobieski, des Zolkiewski (par femmes), des Tarnowski, des Lanckoronski, qu'ils ne versèrent pas une goutte de sang pour défendre ce rempart de la Pologne, rempart par excellence, si vaillamment, si obstinément défendu par leurs ancêtres contre les Turcs et les Tartares. Mais le ministre ne se trompait point en ce qu'il affirmait que la « Russie Rouge » était particulièrement chère — elle l'est, elle le sera à jamais — à tout cœur polonais. Si l'on nommait la Pologne, pendant plusieurs siècles, *propugnaculum Christianitatis*, la « Russie Rouge » avec sa capitale Léopol, formait dès le XV siècle le rempart de la Pologne contre les invasions des hordes musulmanes. Ce pays qui acquit sous la domination de l'Autriche, le nom bizarre de la Galicie (orientale), trempé du sang polonais à fond, défendait la patrie commune d'une manière plus efficace que les provinces limitrophes, apparemment plus exposées aux incursions barbares (Podolie, Ukraine), mais peu peuplées et moins préparées à soutenir sérieusement ces chocs si fréquents qui se succédaient, en maintes périodes, d'année à année. Tartares, Turcs, puis Cosaques, passèrent en

houragan par des vastes plaines, par des stepes ukrainiennes, pour piller la « Russie Rouge », et c'est là, aux murs de Léopol, que se brisaient leurs efforts, en laissant, tout de même, de plaies bien difficiles à cicatriser, sur un terrain très peuplé et florissant dans de rares intervalles de ces luttes acharnées. Ce n'est pas tout encore. Les habitants de la « Russie Rouge », à moitié descendants des anciens colonisateurs polonais provenant de différents palatinats, à moitié boyards ruthéniens polonisés depuis le XV siècle et amalgamés à leurs voisins, étaient, en raison directe, liés par d'innombrables liens de parenté à toute la Pologne. La « Russie Rouge », c'était pour ainsi dire, un microcosme de la grande patrie qui s'étendait des débouchés de la Vistule, plus ou moins, jusqu'à ceux du Dniepr et du Dniestr.

À quoi bon rappeler tout cela ? J'y appuie exprès, puisque ce caractère de microcosme polonais, propre à la Galicie, est en rapport direct avec le sujet même de ce petit travail. On s'en rendait bien compte ailleurs, nous le verrons, après 15-20 ans, quelle était la valeur que présentait la nommée Galicie à tout cœur polonais, à toute tête aussi bien qu'à main bourse polonaise. Cela ouvrait de vues singu-

lières à la diplomatie, s'il pouvait s'agir ensuite de différentes combinaisons, surtout sur le terrain attrayant des compensations territoriales.

Tout historien connaît à fond la voie par laquelle la cour de Vienne a été entraînée à se faire complice du premier partage; pour ceux qui ont oublié ce détail d'histoire universelle, vont suffire, je l'espère, quelques mots leur rappelant ce chef-d'œuvre de la politique de Frédéric II, nommé Frédéric le Grand.

La chose n'était pas facile, puisqu'il ne s'agissait pas seulement de la cour de Vienne; celle de St. Pétersbourg était, de même, très peu disposée à consentir au partage de la « Sérénissime République »; c'est ainsi que s'appelait à ce temps la Pologne, dans le langage diplomatique. Quelques ans encore avant l'avènement de Catherine II au trône, cela aurait été, je le suppose, une peine tout-à-fait perdue. Sous le règne de l'Impératrice Elisabeth, par exemple, règne de si longue durée, on se serait bien gardé d'entrer dans des vues du cabinet de Berlin, au sujet du partage. La ligne de politique tracée par Pierre le Grand, était encore intangible aux yeux de ses successeurs, ne permettant pas aux puissances voisines de se mêler d'affaires de la Pologne, sphère d'intérêts



de la Russie absolument exclusive. Gouverner la Pologne, en lui laissant toutefois l'ombre de l'indépendance et en lui prodiguant le titre cité de la « République Sérénissime »; ne pas admettre aucune tentative de réforme intérieure; surveiller, à ce but, le *noli tangere* de ses institutions soi-disant républicaines, le fameux *Liberum veto* à la tête; voilà le mot d'ordre qui jusqu'alors dominait à la cour de Tsars par rapport à la Pologne. Mais Catherine II était trop intelligente, pour ne pas voir clairement, pendant les premières années de son règne, que son trône vacillait, tant que l'on n'avait pas oublié la mort si inattendue de son mari et du vivant de son fils unique, le Tsar légitime, auquel elle avait arraché la couronne. Ce n'était pas donc prudent que de froisser Frédéric, idôle du Tsar assassiné — le plus fin, cela va sans dire, parmi les souverains contemporains.

En tout cas, c'était une chance pour une princesse allemande qui s'était usurpé le trône des Romanoff, que de se faire populaire en récente qualité de l'Impératrice des Toutes les Russies, en gagnant pour son vaste Empire une de ces nombreuses « Russies », à l'instant encore province de la « Sérénissime Républi-



que », et au dessus de cela, que de se procurer le concours, pour une suite d'années au moins, du plus fin de ses voisins.

Et l'Autriche?...

A la veille du premier partage, au janvier 1772, le ministre plénipotentiaire d'Autriche à Berlin, venant de recevoir de nouvelles instructions, se présenta chez le roi Frédéric. Celui-ci était bien souffrant; c'était la « podagra ». Tout de même, il reçut le ministre immédiatement; le moment était trop grave. D'après des instructions nouvellement reçues, en les reproduisant d'une façon stricte, celui-ci déclara que sa cour serait enfin disposée à ne s'opposer au partage de la Pologne, mais à condition de ne pas y prendre part elle-même.

— Pourquoi? — demanda Frédéric.

Pour élucider la question, le ministre fit un long discours, parlant de géographie, stratégie, administration etc. etc., un discours dont il résultait clairement que les Carpates soient de très hautes montagnes, et qu'en raison directe, l'Autriche n'aurait aucun intérêt à s'agrandir au delà des Carpates. Ce qui obligea Frédéric à observer que les Alpes, s'il ne se trompait pas, soient encore de plus hautes montagnes, sans gêner toutefois l'Autriche à chercher des

acquisitions au delà de ces frontières naturelles...

Alors le pauvre ministre lança timidement ce qui était essentiel d'après ses instructions : tout pourrait s'arranger à merveille ; une compensation, toute mince qu'elle serait, en Allemagne par exemple, vaudrait à sa cour mieux que la « Galicie ».

Frédéric perdit la patience. « Croyez-vous, Monsieur, que j'ai la « podagra » dans ma tête et pas dans mes jambes?! »

Fût-ce de l'impatience, provoquée par l'ennuyant discours du savant ministre, à côté des souffrances de « podagra? » Ou bien, fût-ce simplement un jeu de chatte avec une souris atrapée qui ne pouvait plus échapper à son bourreau?

En tout cas, peu de temps après cette conversation, Marie-Thérèse écrit en sanglotant, une lettre touchante à sa fille récemment mariée à Louis XVI, à Marie Antoinette. Elle est vraiment touchante, cette lettre : l'Impératrice y avoue sincèrement, le traité de partage signé, qu'elle était beaucoup plus heureuse aux temps de son avènement ; qu'elle avait la conscience tranquille, quand tous ses Etats étaient envahis, et quand il fallait déjà se résigner

à ce que la monarchie des Habsbourg soit perdue...

Un historien prussien renommé s'est permis de s'exprimer bien cyniquement: *Maria-Theresia weinte und nahm* (pleurait et prenait).

Celui qui ne pleura point, homme fort en fait de telles matières, ce fut le fils aîné de Marie-Thérèse, son héritier et corégeant: Joseph II. Ce n'est qu'en se servant habilement de ce souverain que le roi de Prusse avait réussi à contraindre l'Autriche à se faire complice du premier partage. Il y appliqua une telle finesse que la cour de Vienne était forcée, au mois de janvier 1772, de choisir: ou guerre à outrance contre la Prusse et la Russie alliées, pour ne pas s'enrichir d'une vaste province, ou bien, annexion de la prochaine « Galicie ». Avant d'envoyer à son ministre — les instructions qui devaient le guider dans cette intéressante conversation avec le roi de Prusse, Marie-Thérèse hésitait encore, quel parti était à prendre dans la difficile alternative? Elle hésitait, tant qu'il fallait attendre réponse définitive de Versailles: serait la France disposée à secourir, cas échéant, son alliée dans la lutte pour la conservation de la Pologne indépendante, ou serait l'Autriche forcée



de lutter seule, sans concours de la France? C'est seulement après une réponse absolument négative qui arriva de Versailles, que Marie-Thérèse se décida à tenter, si l'on lui permettrait de ne pas acquérir la « Galicie »...

Le chef d'œuvre de Frédéric II, l'exposa à maints reproches au point de vue de la morale, d'autant plus qu'il aimait à comparer, lui-même, le premier partage à une communion qui n'apporterait pas certainement, aux communians eux-mêmes, le salut d'âme, mais qui devrait servir, en tout cas, au bien de leurs Etats respectif; *quod est demonstrandum*... Sans doute, cela touche au sacrilège; enfin, Frédéric n'appartenait pas à la lignée catholique des Hohenzollern. D'ailleurs ce n'est pas notre affaire que d'excuser le vrai bourreau de la Pologne. Mais la justice le demande qu'on constate et qu'on y appuie: les intérêts du royaume de Prusse à s'emparer de la Prusse Royale (occidentale), se présentaient majeurs à tous les « préjugés » possibles que cet enfant légitime de son siècle, ami de Voltaire, pouvait partager. On ne peut pas exiger d'un Frédéric II ce qui lui était simplement impossible. Le royaume de Prusse, composé de deux parties distinctes, séparées, de Brandenbourg



etc. avec Berlin, la capitale, et de la Prusse Ducale (orientale) avec Koenigsberg, comme chef-lieu : tout cela aurait été bien loin de former une puissance, sans l'habileté (nous ne disons pas : génie) de Frédéric lui-même, sans sa ténacité incomparable en fructifier les ressources militaires de son royaume. Grâce à ces qualités, il agrandit l'héritage de ses ancêtres, énormément, par ses conquêtes. Mais toutes ces conquêtes restaient toujours très peu solides, et très peu sûres, vu le sentiment de revanche prédominant à Vienne, tant que la cour de Vienne n'était forcée à s'allier à sa voisine ennemie, et *last not least*, tant que la « Grande Pologne » (Posen) ne faisait part du royaume de Prusse. « La Grande Pologne », ce coin si fâcheusement introduit entre l'actuelle province de Prusse, dès le premier partage province prussienne, et la tant désirée Silésie que Frédéric avait conquise à dépens de tant de sang prussien ! Cette dernière tâche, l'acquisition de la « Grande Pologne », il fallait la laisser en héritage au neveu et successeur de Frédéric ; malheureusement, puisqu'il n'eût jamais trop bonne opinion du futur Frédéric-Guillaume II. Mais il ne fallait pas être

Frédéric II, il suffisait un peu de bon sens, pour ne pas tenter l'impossible, en 1772.

Cependant, revenons à Joseph II.

C'était aussi un enfant légitime de son siècle, comme l'était Frédéric, mais en sens inverse, tout-à-fait. Tête faible, intelligence très superficielle, excellent cœur — il ne songeait qu'à rendre heureuse l'humanité toute entière, ses propres Etats à la tête, cela va sans dire. Mais, à sa manière à lui, cela va aussi sans dire, et sans épargner ces « stupides, ces brutes » qui n'étaient pas assez dépourvus de préjugés du moyen-âge, pour s'élever à son niveau; cela l'exposait à nombre de tracas qui auraient fallu perdre sa monarchie, sa dynastie, s'il ne fût pas mort à temps.

Or, la perte de la Silésie, conquise par Frédéric, ce fut ce que Joseph regrettait beaucoup. Naturellement, tant de lieues carrées, tant d'individus qu'il ne pouvait plus rendre heureux; et la manière de le rendre ses sujets, inventée par Frédéric, leur récent souverain, ne lui plaisait pas trop. Donc le mirage de la future « Galicie » au delà des Carpates, suggéré habilement par Frédéric, était tout-à-fait propre à exciter l'imagination de Joseph: 1500 lieues carrées à peu près, tant et tant indivi-

dus, sexe masculin et féminin, et ce qui lui paraissait essentiel, sans tout ce balaste incommode de privilèges de différents « états » sans la nécessité de respecter plus ou moins, nombre de coutûmes locales etc. etc. Oui, sans tout ce-ci qui l'agaçait tant, dans les « Etats » héréditaires de sa vieille dynastie ; sans tout ce-ci qu'il détestait comme phantôme du moyen-âge, et à quoi se heurtèrent incessamment ses « meilleurs » intentions. Oui, parce qu'il allait sans dire — et ce qui arriva effectivement après 1772 — on était disposé à ne compter point, dans la future « Galicie », avec quoi que ce soit qui resterait de la Pologne dans ce lambeau de la « Sérénissime République ».

Fallait-il enfin accoutumer, *piano, piano*, la conscience de Marie-Thérèse à ce que l'acquisition de la « Galicie » ne serait pas, pur et simple, une espèce de brigandage — on y pensait à temps. Soi-disant historiens ont fouillé aux archives ; le résultat de ces recherches fut la fameuse découverte que les rois d'Hongrie avaient érigé au XIII siècle une sécondogéniture éphémère de la couronne de St. Etienne, au delà des Carpates, *Regnum Galiciae*, n'importe que d'une durée de quelques années seulement. C'est pourquoi l'acquisition de la nommée



Galicie ne s'appelait jamais dans la langue officielle: annexion ou quelque chose de pareil; au nom de Dieu, jamais; on l'appelait: *revindicatio*. Ce qui est intéressant, à ce sujet, c'est ce que les fameuses recherches historiques en question, avaient été suggérées à Joseph, précisément de la part de Berlin.

Un historien viennois renommé, mort depuis quelque temps, M. Adolphe Beer, libéral et centraliste, se plaisait à parler d'une sorte de « Némésis » qui s'était vengée de la Pologne, en égard de l'Autriche. Il en parlait de son point de vue, allemand, centraliste, en prétendant que, en Autriche, toutes tendances plus ou moins fédéralistes cherchant à rendre justice aux différentes nationalités, n'auraient pu jamais trouver du terrain propice, s'il n'y avait pas là, tant et tant Polonais qui avaient réussi, par la simple symbiose avec d'autres provinces, à éveiller le vrai sentiment national parmi les Hongrois, les Tchèques etc. endormis en défense stérile de leurs surannés privilèges historiques. A notre avis M. Beer avait peut-être beaucoup de raison; ce n'est que notre point de vue, à nous Polonais de Galicie, actuellement bons Autrichiens, qui est tout-à-fait différent.

## II

### Varsovie - Berlin - Vienne

Le partage à peine effectué, un changement soudain et radical se produisit dans les rapports entre les copartageants. L'alliance de la Prusse et de la Russie se rompit. Frédéric ne voulut plus être le vassal de Catherine. En revanche, par antagonisme à l'égard de la Prusse ennemie, Joseph II se jeta dans les bras de la Russie. Politique superficiel et à courtes vues, ce prince ne pressentait aucunement les dangers qui avaient décidé Frédéric à reprendre sa liberté d'action. Il cueillit les fruits amers de son imprudence dans la guerre de Turquie, où il s'engagea en 1788, n'exécutant que trop ses devoirs d'allié de Catherine.

Lorsque éclata cette guerre contre les Turcs, guerre dans laquelle le roi Stanislas Auguste voulut entraîner la Pologne à la suite de Catherine, un revirement profond se produisit dans

les sentiments de la nation à l'égard de la Russie, revirement mémorable, absolument contraire à la politique des vingt années précédentes. C'est sur ces entrefaites que s'ouvrit la « Diète de quatre ans ».

On n'a pas cessé, jusqu'à nos jours, de l'appeler « la Grande Diète » par excellence ; la tradition nationale lui a érigé un monument indestructible dans les cœurs de tous les Polonais. Pendant trois, quatre générations qui se sont succédées, c'était, c'est toujours, un titre d'honneur dans les familles polonaises, de compter un de ses ancêtres, de ses membres même, parmi les députés de la « Grande Diète ». Le sentiment qui s'y exprime, est, en tout cas, bien respectable. C'était pourtant un élan merveilleux contre le long assujettissement de la patrie à la prépondérance, aux caprices de cette puissante Sémiramis du Nord, établie après le meurtre de son mari, sur le trône de « Toutes les Russies ». En même temps plusieurs de ces « Russies » faisaient néanmoins part de la Pologne soi-disant indépendante, de cet étrange état : « République », ayant à sa tête un roi intelligent et faible, ci-devant fameux amant en titre, de l'Impératrice Catherine.

Sans examiner, si cette volte-face fut un acte



politique, on peut en tout cas affirmer que ses conséquences, pendant les trois années qui suivirent, donnèrent une impulsion irrésistible aux événements de 1792 et 1795. Il est certain, il est indéniable que pendant ces trois ans la Diète commit bien de fautes. L'attitude de la Diète vis-à-vis la Russie ne fut qu'une longue suite d'imprudences qui irritèrent au plus haut point la plus vindicative des femmes. Pis encore, la Diète fut imprévoyante au point de n'être docile qu'aux instigations d'un voisin, et précisément de celui qui avait le plus puissant, le plus réel intérêt à des usurpations ultérieures au détriment de la Pologne. Le parti patriotique polonais devint le champion de la politique prussienne, politique que dirigeait alors le fameux projet de Herzberg, tendant à pacifier l'Orient par la voie des compensations. La Prusse devait détourner la guerre imminente en Orient et, pour prix des ses services, elle eût reçu quelque territoire en Pologne; la Pologne, de son côté, eût recouvré la Galicie arrachée à l'Autriche, toute la Galicie, ou du moins une partie proportionnée à ce qu'aurait obtenu la Prusse. Dès l'origine de cette combinaison, la cour de Berlin demandait non seulement Danzig et Thorn, mais encore la Grande

Pologne, ou, au pis aller, un lambeau de cette province, assez grand pour détruire la saillie incommode entre la Prusse occidentale et la Silésie. L'amitié de la Pologne était indispensable à la Prusse pour la réalisation de cet échange par lequel la République eût cédé un territoire au cœur même du pays, pour obtenir la Galicie. Toute la politique de la cour de Berlin tendit à la pousser dans cette voie, pendant les deux premières années de la « Diète de 4 ans », et le traité d'alliance conclu en 1790, n'avait pas d'autre but.

Cependant l'amitié avait été plus cordiale avant qu'après l'alliance. Dès que celle-ci fut signée, la sympathie commença à décliner. On se rendait compte, en effet, des véritables visées de la Prusse. A Varsovie, l'amitié alla s'éteignant de plus en plus, au point que, pendant l'été de 1790, lorsqu'on s'attendait, d'un moment à l'autre, à voir éclater la guerre entre la Prusse et l'Autriche, et que l'armée prussienne était déjà concentrée en Silésie, un corps d'armée auxiliaire polonais se prépara à se jeter en Galicie. En définitive, la Pologne resta neutre.

Ce fut réellement un instant fort critique pour l'Autriche; elle était au bord de l'abîme où

l'avait menée sa funeste politique intérieure et extérieure. La guerre durait encore avec la Turquie, une insurrection venait de soulever la Belgique, on s'attendait à voir des émeutes agiter la Galicie et la Hongrie, l'armée prussienne se concentrait sur les frontières. En sorte que la situation était peut-être plus menaçante au printemps de 1790 que 50 ans auparavant, à l'avènement de Marie Thérèse. Alors on avait crié sur les bords du Danube au delà de Presbourg « *Moriamur pro Rege nostra!* » — à l'heure actuelle les Hongrois étaient froissés, surexcités, et, dans tous les domaines de la maison de Habsbourg, les sentiments de fidélité à la monarchie s'étaient refroidis.

Mais le cardinal Mazarin avait bien dit : « La maison d'Autriche, quand on la croit aux abois a toujours un miracle à tirer de sa poche ».

Cette fois-ci, le miracle en question, c'était l'intelligence du fils puiné de Marie-Thérèse.

Après la mort de Joseph II, survenue en février 1790, son successeur, Léopold II, comprit immédiatement combien avait été pernicieux le système politique de son frère. Le prompt relèvement de la monarchie du péril fut l'œuvre géniale de ce remarquable esprit. En ces délicates conjonctures, Léopold était



prêt à tous les sacrifices pour éviter la guerre avec la Prusse, excepté toutefois à une cession de territoire à la monarchie prussienne. Les plans de Herzberg s'opposaient à la réalisation de ce programme. Par une manœuvre habile, Léopold, soutenu par l'Angleterre, amena le roi de Prusse qui, à la tête de son armée, était prêt à entrer en campagne, à exiger comme ultimatum : le *status quo ante bellum* entre l'Autriche et la Turquie. C'était ce que souhaitait Léopold. Le *status quo* fermait la voie à la politique des compensations, aux agrandissements de la Prusse en Pologne. Il fut la base de la convention de Reichenbach (juillet 1790). Bientôt après, par l'entremise de la Prusse et de l'Angleterre, s'ouvrirent, à Sistowa, des négociations pour les préliminaires de la paix entre l'Autriche et la Turquie.

La Prusse avait dû dévier de son chemin politique; néanmoins, elle s'efforça encore de le reprendre et de s'y maintenir. Cependant la Russie et la Turquie continuaient les hostilités et les succès des armées russes, qui malgré la conclusion de la paix entre l'Autriche et l'Empire ottoman, étaient de plus en plus marqués. Il était déjà facile de prévoir qu'à la fin de la guerre, la Russie tournerait ses for-

ces contre la Pologne, afin de conquérir ce poste avancé vers l'Occident qu'elle avait été contrainte d'abandonner, pour aller combattre au sud. En ces circonstances, les plans de la Prusse n'avaient que fort peu de chances de réussite. La cour de Berlin avait tellement offensé Catherine, qu'elle pouvait s'attendre à une opposition inflexible aux plans d'acquisitions en Pologne. Il était évident que Catherine désirait ramener « la République » à l'état de choses de 1789 (c'est-à-dire avant l'ouverture de la « Grande Diète »); qu'elle allait apporter tous ses efforts à faire mouvoir la Pologne non amoindrie dans la sphère de ses intérêts, exclusivement, et qu'elle ne supporterait jamais l'accroissement de la puissance prussienne, qui, jusque là, ne lui avait témoigné que de l'opposition.

Il n'y avait plus qu'une route à suivre: se porter énergiquement au secours de la Turquie, secours auquel la Prusse était d'ailleurs obligée par son alliance avec cet Etat; demander la conclusion de la paix sur les bases strictes du *status quo ante bellum*, exiger que la Russie abandonnât les précieuses conquêtes qu'elle avait faites aux prix de tant de sacrifices; appuyer au besoin ces prétentions par

une imposante démonstration militaire; et enfin, par d'adroites concessions sur ce point, d'une importance capitale pour la Russie, obtenir d'elle le consentement à l'occupation de Danzig, de Thorn, et même, si faire se pouvait, de quelque chose de plus. Pour arriver à ce but, les forces militaires de la Prusse étaient insuffisantes; il fallait faire entrer en jeu l'Angleterre qu'une vieille et solide alliance attachait à la cour de Berlin; il fallait son secours. La politique anglaise était alors dirigée par Pitt le Jeune. Cet homme d'état appréciait exactement les dangers que faisait courir à l'Angleterre l'extension de la Russie vers la mer Noire. Ce fut un des rares politiques de son temps, qui comprît la grandeur du péril dont la colossale puissance des Tsars commençait à menacer l'Europe.

On tomba facilement d'accord. Pitt était même prêt à déclarer la guerre à la Russie, pour la contraindre à accepter le *status quo ante bellum*: les motifs pour lesquels l'Angleterre prenait ainsi fait et cause pour la Prusse, sont faciles à déterminer. La Prusse néanmoins ne songeait nullement à entrer en campagne; elle n'avait du reste besoin que d'une démonstration armée pour sanctionner ses prétentions.



Energiquement, péremptoirement, ces deux Etats exigèrent de Catherine la conclusion de la paix avec les Turcs et la rétrocession, à ces derniers, de tous les pays envahis; la ligne du Boh devait servir de frontière; tout au plus permettait-on à la Russie de conserver Ocza-ków, à condition d'en démanteler la forteresse. En même temps la cour de Berlin poussait énergiquement le cabinet de St. James à appuyer avec force ses vues sur Thorn et Danzig. L'envoyé anglais à Varsovie, travaillait avec zèle à faire concéder ces places à la Prusse. Il était, en effet, d'une extrême importance pour cet Etat, que la Russie se heurtât au « fait accompli » au sujet de ces concessions; d'ailleurs, en considération de l'alliance conclue un an à peine auparavant, il n'eut pas été adroit de s'emparer du territoire de « la République » sans son assentiment. On pensa que ce projet réussirait complètement, vu le danger menaçant et les préparatifs guerriers contre la Russie. Sur ce point cependant l'Angleterre et la Prusse furent déçues: la Diète refusa net son vote approbatif. Mais la Prusse avait de bonne heure eu recours à d'autres expédients. Au mois de mars 1791, la cour de Copenhague lança, comme ballon d'essai, la pro-

position d'effacer l'antagonisme aigu entre les puissances par un nouveau démembrement de l'inerte Pologne. L'expédient était des plus commodes, en effet. Il est dur pour la Russie d'abandonner ce qu'elle a pris aux Turcs; la Prusse menace d'une guerre pour défendre ces mêmes Turcs; mais tout peut s'arranger entre les deux états; la Pologne n'est-elle pas là? et ses provinces ne peuvent-elle rendre le sacrifice de la Russie moins douloureux, tandis que, par la même occasion et pour rétablir l'équilibre, elles arrondiront un peu les domaines du royaume de Prusse?

Restait le troisième copartageant, l'Autriche, qui l'année précédente, avait déjà renoncé à toutes ses conquêtes en Turquie, mais qui, pendant les conférences de Sistowa, avait essayé de soulever quelques difficultés dans l'interprétation du *status quo ante bellum*. Aussi, précisément en mars 1791, le roi Frédéric Guillaume II avait-il manifesté le désir de se rapprocher de l'Empereur Léopold II. Les procédés diplomatiques ordinaires avaient été mis de côté, et on avait envoyé à Vienne le colonel Bischoffswerder, investi de toute la confiance de son souverain. Cet envoyé avait-il la mission de traiter la question polonaise? On l'ignore.

Toujours est-il qu'au moment où il préparait la démonstration militaire contre la Russie, le gouvernement prussien devait certainement savoir à quelle détermination s'arrêterait l'Empereur Léopold qui avait hérité de son frère l'alliance avec Catherine. La situation de « la République » était atroce, épouvantable. Elle était cruellement punie des fautes accumulées de la grande Diète. *Tout pour le trésor et l'armée!* avait été le mot d'ordre pendant trois ans, et le trésor était vide, et l'état de l'armée était peut-être plus déplorable que trois ans auparavant. L'ancien gouvernement avait été bouleversé de fond en comble: la Diète régnait, la Diète dont on venait de doubler le nombre depuis quelques mois. Les travaux législatifs pour l'élaboration d'une nouvelle constitution, étaient à peine commencés; à peine les premiers articles de cette constitution avaient-ils été votés, et ces premiers articles ne servaient qu'à fixer la Pologne dans la torpeur de l'engourdissement. D'ailleurs tout ce projet de constitution, présenté l'année précédente, était certainement pire, il faut l'avouer, que l'organisation de « la République » après le premier partage, avant la « Grande Diète »; il n'offrait aucune garantie d'un gouvernement, nous ne



dirons pas fort, mais d'un gouvernement quelconque, et pourtant la nécessité s'en faisait vivement sentir à ce moment menaçant. Ce projet avait subi deux inspirations: les antiques traditions républicaines du pays, et la doctrine politique dont, depuis 1789 surtout, le souffle s'étendait de Paris sur l'Europe. Ces influences iustifient jusqu'à un certain point les initiateurs de cette charte constitutionnelle, mais les dangers du moment n'en étaient pas diminués. A l'intérieur, on avait à lutter contre la réaction, on avait à éteindre le feu couvant sous la cendre d'une révolution que fomentait déjà le parti russe, continuellement en rapports avec Potemkin<sup>(1)</sup>, parti qui, d'abord timide, relevait maintenant la tête, enhardi par l'insuccès de la politique de la « Grande Diète ». A l'extérieur, tout était au pire. On s'était aveuglement jeté dans les bras du roi de Prusse, et, dès les printemps de 1791, personne ne pouvait plus s'illusionner sur la valeur de cette al-

(1) Potemkin, amant en titre de l'Impératrice Catherine, et, depuis longtemps, amant en titre inamovible, parce qu'il tolérait nombre d'amants de fait, plus jeunes et plus habiles dans leur métier, qui se succédaient, selon les caprices de la vieillissante Tsarine, obligés à ne pas se mêler de politique.

liance, tout le monde voyait qu'elle n'existait que sur le papier. Frédéric Guillaume II, étant irrité du refus de Danzig et de Thorn, l'Angleterre froissée aussi par le même refus, l'Autriche était la seule puissance sur laquelle on put compter pour résister à la Russie. Où chercher un allié? Tous les Etats se détournaient d'un pays qui, depuis trois ans, avait détruit son gouvernement et n'avait pas su en établir un nouveau.

De sorte qu'en avril 1791, un coup d'état était la seule planche de salut, un coup d'état qui effacerait les fautes commises pendant les trois dernières années, et donnerait à la Pologne une constitution rationnelle, un gouvernement assez fort pour étouffer les discordes intestines, pour organiser l'armée jusqu'au point du moins, que l'Europe eût sur qui compter, pût être certaine d'une coopération active, en cas où, dans son propre intérêt, elle eût voulu sauver la Pologne.

Ce coup d'état réussit. L'heure solennelle et inoubliable arriva. Les petites haines, les côteries cessèrent; les hommes à la tête du mouvement, firent le sacrifice de leurs ambitions, des principes qui les avaient élevés naguère. Gens de cœur, d'intelligence et de no-

ble dévouement, ils se donnèrent la main, et, dans le silence et le secret, si indispensables, en effet, pour cette œuvre de salut, ils élevèrent le monument grandiose de la Constitution du 3 mai.

La genèse de cette constitution est en quelques points connue depuis nombre d'années, cependant beaucoup de particularités en sont restées dans l'ombre. Il est même probable que ses ressorts les plus considérables ne seront jamais dévoilés. Le coup d'état du 3 mai fut, le fait est certain, une surprise pour la Prusse, pour l'Angleterre et vraisemblablement même pour la maison de Saxe à laquelle il offrait l'hérédité du trône de Pologne. Fut-il exécuté à l'insu de l'Autriche? On sait, ou on savait, seulement que la nouvelle alarmante et même exagérée d'un nouveau partage fut envoyée de Pologne à Vienne. On connaît, on connaissait aussi positivement les détails que nous rapporterons plus tard, en retraçant la conduite de Léopold II en face du fait accompli.

---



### III

#### La cour de Vienne — hors Vienne

Les archives des anciennes familles aristocratiques de la Pologne, renferment de précieux documents historiques, d'une importance vis-à-vis de laquelle, les débris des archives de la « République », dispersés, depuis le troisième partage, à Moscou et à St. Pétersbourg, à Berlin et à Vienne, apparaissent souvent bien pauvres et, pour ainsi dire, muettes. Fait connu à tous ceux qui se sont occupé de recherches sur l'histoire de la « République » ; conséquence immédiate du caractère républicain, plutôt oligarchique, de cet Etat disparu.

Parmi ces archives, celles de la famille Potocki, lignée de Krzeszowice, occupent, on le sait bien, une place marquante, surtout pour l'histoire des dernières années de l'indépendance de la Pologne.

C'est de ces archives que nous tirons le précieux document, méritant bien d'être reproduit ici, au moins, en grande partie essentielle ; il est rédigé tout entier en français. Nous devons cette chance à la bienveillance du feu comte André Potocki, gouverneur de la Galicie, assassiné à Léopol par un fanatique ruthénien, en 1908.

Sans examiner minutieusement la provenance du document en question, bornons-nous, en attendant, à signaler que c'est un mémoire daté du 4 mars 1791 (deux mois précisément avant le coup d'état mentionné) et tiré des papiers du comte Ignace Potocki, un des auteurs, des champions les plus vaillants de la célèbre Constitution du 3 mai.

Ce mémoire constate, d'une manière très lucide, que la Pologne, menacée d'une catastrophe définitive, ne peut attendre son salut que d'une alliance tout-à-fait solide et qui ne l'exposerait pas à d'illusions vraiment désastreuses. Il pose dès ses premières lignes l'alternative : ou l'entente avec la Prusse, ou l'entente avec l'Autriche ; il pèse scrupuleusement les avantages de l'une et de l'autre de ces lignes de conduite, et conclut pour une alliance étroite avec l'Autriche.

Voilà la conclusion d'un long raisonnement sur ce sujet.

« La Pologne étant liée avec l'Autriche, entrera nécessairement dans celle des deux chaînes que la crise actuelle de tous les cabinets fera préférer à la cour de Vienne ».

« Si l'Autriche et la Prusse heureusement gouvernées par les principes de modération et de paix, également alarmées des vastes projets de la Russie sur les Turcs, projets qu'elle poursuit avec tant d'ardeur et qu'elle reprendra au premier instant, venaient à se réunir pour former une barrière insurmontable contre cet Empire colossal, la Pologne ferait essentiellement partie de cette digue et il serait de l'intérêt de deux cours alliées que nous eussions dans notre gouvernement et dans nos forces de quoi nous défendre contre l'ennemi commun ».

« Si au contraire, les rivalités de la Prusse et de l'Autriche et les anciens préjugés de l'équilibre de l'Allemagne, rendaient cette union impossible, l'Empereur raffermirait ses liens avec la Russie et nous rentrerions avec dignité et sans crainte dans cette association qui pourrait inquiéter la Prusse, ou qui du moins nous en ferait respecter ».



« Ce sont les deux cas que la politique éclairée nous permet d'envisager comme prochains, et dans l'un et dans l'autre il est évident que notre jonction à l'Autriche, par sa nature et par ses conséquences, nous serait toujours la plus avantageuse ».

« Elle serait encore la plus solide, car l'Autriche n'a pour elle-même aucun besoin de s'agrandir à nos dépens, comme la Prusse, elle n'en a pas non plus de nous tenir dans un état de faiblesse et de dépendance, comme la Russie. Elle est la seule qui a le moins à craindre de notre consolidation, soit parce que sa puissance est trop supérieure à la nôtre, soit parce que la Prusse et la Russie, par leurs conquêtes sur nous, ont pris une position qui domine nos débouchés et paralysent tout notre commerce, tandis que l'Autriche, au contraire, est intéressée à le favoriser par la part qu'elle doit prendre à la défluctation de la Vistule ».

« Elle est en un mot, la seule puissance qui n'ait proprement, à notre égard, d'autre rapport à prendre que d'alliée naturelle, ni d'autre intérêt que celui de nous aider à reprendre toute la consistance dont nous soyons susceptibles ».

Le mémoire finit par le projet d'envoyer

sans délai « un homme sûr et intelligent, muni de toutes les preuves et de tous les renseignements », un « négociateur habile » qui puisse s'adresser directement à l'Empereur Léopold. On considère ces preuves qui doivent être présentées à l'Empereur, comme indispensables. « Car après les époques malheureuses de notre histoire, après le discrédit que nos voyageurs polonais ont jeté sur nos efforts, il est impossible qu'aucun souverain veuille de nous, sans s'être assuré que, bien loin de lui être à charge, nous pourrions nous soutenir nous-mêmes et devenir dans peu de temps des alliés utiles. Aussi la démarche que l'on fera auprès de l'Empereur, sera-t-elle simplement préparatoire et conditionnelle, c'est-à-dire on demandera à S. M., « “ si en cas que la Pologne se donne une constitution et déclare le trône successif sur les bases qu'on indiquera (d'après le plan N. 16, 17), si après que tout ceci sera fait, et pour concourir à consolider au dehors l'ouvrage que nous aurions consommé au dedans, Elle voudrait nous accorder une de ses filles pour la marier à l'Elu de Pologne etc., » La réponse de l'Empereur étant aussi liée à ces mêmes conditions, ne l'obligerait à rien, mais elle servirait infiniment à nous guider dans nos opérations ulté-

rieures... L'homme envoyé pour cela n'attendra que cette réponse et partira d'abord après l'avoir reçue de la bouche, ou avec les dépêches de notre ministre » (1).

Assurément (2), l'on exécuta immédiatement ce projet, quoique nous ne possédions aucun document sur les négociations que l'on eut avec l'Empereur Léopold, ce qui d'ailleurs n'est pas

(1) Ce mémoire a été rédigé par l'abbé Piattoli à qui feu le Sénateur D'Ancona a consacré une vingtaine d'années de recherches scrupuleuses, résumées dans son ouvrage posthume, récemment publié. Piattoli était le rédacteur du texte de la Constitution du 3 mai. Mais, comme il n'en avait pas été l'auteur — styliste très habile et d'une intelligence marquante — de même ce ne sont pas ses idées à lui, qui font la base de la pièce citée. C'est assurément, le résultat définitif de longs pourparlers qui avaient eu lieu, au château royal de Varsovie, pendant le mois de février 1791, entre le roi Stanislas-Auguste et les initiateurs de la célèbre Constitution.

(2) Je n'hésite point de dire et de répéter: *assurément*, quoique M. Dembinski avait cherché de soulever de doutes sur mon opinion; je le fais d'autant plus, que D'Ancona, le dernier auteur qui s'est occupé de cette question et qui avait mis une bonne partie de sa vie en investigations sur la genèse de la Constitution du 3 mai 1791, adhère à mon point de vue, en déclarant sans restrictions: *sembra che quella trattativa vi fosse veramente* (D'Ancona, Scipione Piattoli e la Polonia, Firenze 1915, p. 103).



étonnant, puisque la question fut traitée verbalement et aussi secrètement que possible. Si l'on maintint dans la Constitution l'article appelant l'Electeur au trône, malgré l'incertitude ou l'on était de l'acquiescement de ce prince, on le fit sans aucun doute à l'instigation de l'Empereur Léopold qui, après la promulgation de la Constitution, écrivit catégoriquement à l'Electeur: « Votre Altesse se rendra aux vœux des Polonais et formera à son temps leur bonheur » (1).

D'après des investigations minutieuses que nous avons faites aux archives de Vienne, il paraît que cet « homme sûr et intelligent », ce négociateur habile en question, dont le nom reste inconnu, n'a pas pu trouver l'Empereur dans sa résidence habituelle. Léopold se trouvait en route vers l'Italie; c'est probablement pendant son voyage, peut-être à Graz, qu'il eut la chance de le rejoindre.

Au commencement de mai, en tout cas, Léopold était à Florence. Si c'était par un effet de hasard, il faut reconnaître que le hasard facilita singulièrement les graves démarches diplomatiques que l'Empereur conduisit

(1) V. ci-dessous p. 46.

en mai et juin, et dans lesquelles la question polonaise joua un rôle prépondérant. A Florence et à Milan, où la cour impériale se transporta dans la suite, Léopold avait toute liberté d'action. A Vienne, il eût peut-être été gêné par la présence de Kaunitz, le vieux chancelier endormi dans la routine, avec lequel il eût fallu compter.

Le 7 mai, lord Elgin, envoyé de l'Angleterre, se présenta devant Léopold, chargé d'une mission secrète de la plus haute importance. L'Angleterre et la Prusse inclinaient à faire des concessions à la Russie, lui permettant, sous certaines conditions exactement stipulées, de s'annexer les pays polonais entre le Boh et le Dniestr; la Prusse satisfaite avec Danzig, renonçait à Thorn. Pour le maintien de la paix, Lord Elgin proposait une alliance défensive entre l'Angleterre, la Prusse, la Hollande, l'Autriche et la Turquie; ces Etats se garantiraient mutuellement l'intégrité de leur territoire respectif, et l'alliance serait aussi un moyen préventif pour mettre un obstacle aux visées conquérantes de la Russie à l'égard de l'Empire ottoman.

Pour saisir la portée et la signification de cette proposition, il faut se rappeler les inci-

dents survenus en avril, après la manifestation guerrière qu'avait faite le parlement anglais, dans la séance du 29 mars. Pitt avait alors obtenu la majorité, et le cabinet dont il était le chef, la conserva longtemps encore. Mais dans tout le pays une puissante agitation s'était manifestée contre la politique belliqueuse du cabinet. La majorité commençait à faiblir ; Pitt ne pouvait plus songer à prendre les armes, à conserver l'attitude prise contre la Russie. Il sacrifia même le duc de Leeds qui détenait le portefeuille des affaires étrangères, et le remplaça par Grenville. Les deux gouvernements, de Londres et de Berlin, étaient aux prises avec les plus pressantes difficultés. Pour se tirer d'embarras, ils comptèrent sur la formation d'une ligue dirigée spécialement contre la Russie.

Léopold fit une réponse singulière aux premières ouvertures de lord Elgin : « On pourra parler d'alliance », dit-il, « lorsque deux puissances voudront encore y entrer : la Russie et la Pologne ». Fort perplexe, l'envoyé anglais ne sut comment interpréter cette réponse. Était-ce une fin de non recevoir malignement motivée, étant donnée surtout la proposition de faire entrer la Russie dans l'alliance ? En



vain courut-il à la suite de Léopold à Mantoue, à Milan; en vain conféra-t-il avec lui mainte et mainte fois, il ne put en obtenir que de vagues échappatoires, absolument à côté du sujet. Loin d'être résolue, la question semblait s'embrouiller de plus en plus. En effet, les conférences de Sistowa entre l'Autriche et la Turquie, traînaient en longueur. L'armistice avait pris fin et les plénipotentiaires autrichiens commencèrent à faire naître tant de difficultés que les négociations furent rompues. La cour de Berlin était dans la plus grande détresse: au lieu du *status quo ante bellum*, on en était revenu au point où l'on se trouvait un an précédemment, c'est-à-dire au *status quo* avant le traité de Reichenbach. Si la guerre se rallumait entre l'Autriche et la Turquie, la Prusse devait marcher contre Léopold. Les bruits les plus alarmants couraient à Berlin, on commençait à concentrer des troupes en Silésie; bref, au milieu des négociations pour une alliance, le canon menaçait de parler.

Cependant si quelqu'un voulait entrer en campagne, ce n'était pas Léopold. Toute sa conduite n'était qu'une manœuvre diplomatique pour influencer la Prusse. Aussi dès qu'arriva à Florence le plénipotentiaire prussien, ce même

colonel Bischoffswerder qui déjà, au mois de mars, avait été envoyé auprès de Léopold, ouvrit-on les yeux sur les événements. Du 11 au 18 juin durèrent les conférences avec Bischoffswerder; le 18 l'Empereur ordonne de conclure la paix à Sistowa le plus rapidement possible, et, en même temps, accède au projet d'alliance, mais à un projet complètement différent de celui qu'avait proposé lord Elgin quelques semaines auparavant. Ce revirement si soudain, avait été amené par les déclarations suivantes de Frédéric Guillaume, notifiées précisément le 18 juin :

1<sup>o</sup> La Prusse renonce catégoriquement à Danzig; 2<sup>o</sup> Elle consent à l'hérédité du trône de Pologne dans la maison de Saxe, conformément à la Constitution du 3 mai; 3<sup>o</sup> Dans l'alliance décidée, on ménagera une porte d'accès à la Russie.

L'Empereur Léopold venait de s'assurer un brillant triomphe. L'Angleterre et la Prusse avaient voulu se servir de lui comme d'un pion dans leur jeu, afin de sortir de la mauvaise posture qu'elles avaient prise contre la Russie; la fameuse alliance proposée devait effrayer la Russie, la contraindre à la paix avec la Turquie, et permettre à la Prusse de dépouiller la

Pologne. Léopold, par une adroite combinaison diplomatique, faisait aboutir tous les plans conçus au but qu'il s'était proposé. Le 18 juin, on arrêtait à Milan les bases du traité d'alliance entre l'Autriche et la Prusse: l'Angleterre, la Russie, la Pologne et la Hollande y pouvaient adhérer; mais sur le pied d'égalité. Le but principal de ce traité n'était autre, dans la pensée de Léopold, que le maintien de la Pologne et de sa future maison régnante.

Ce fait ressort clairement de divers incidents qu'à dessein nous n'avons pas encore mentionnés dans notre récit. Dans le courant de mai, dans les conjonctures les plus critiques, lorsqu'on venait de rompre les négociations de Sistowa, et que lord Elgin avait en vain soumis ses propositions à l'Empereur, l'Electeur de Saxe, surpris par le coup d'état du 3 mai et ne sachant quel parti prendre en cette occurrence, reçut de la cour de Vienne, l'assurance formelle que Léopold était très favorable à ce qui s'était passé. Ayant écrit le 27 mai une lettre autographe à l'Empereur, la réponse qu'il en obtint, datée du 11 juin, disait textuellement: *Votre Altesse se rendra aux vœux des Polonais et formera à son temps leur bonheur.*



Cette réponse avait été écrite immédiatement après le premier entretien avec Bischoffswerder, et certainement Léopold comptait alors sur le succès de son action diplomatique. Dans la même missive, en effet, il mande à l'Electeur, en exigeant la plus absolue discrétion, qu'il désire conférer avec le roi de Prusse, et qu'il souhaite que cette entrevue ait lieu vers la fin du mois d'août à Pillnitz, dans le château et, cela va sans dire, avec la participation de l'Electeur. Une semaine plus tard l'accord était enfin conclu avec Bischoffswerder. Le même jour Léopold écrivait lui-même à Frédéric Guillaume II, et lui demandait de se rendre à Pillnitz. En même temps il informait l'Electeur de cette démarche, et le remerciait chaleureusement des services signalés que lui avaient rendus dans les conférences ayant amené l'entente avec la Prusse, le grand chambellan de la cour de Saxe, le comte Marcolini. C'était ce Marcolini qui se trouvant alors à Milan, à la cour de Léopold, avait continuellement servi d'intermédiaire entre ce prince et Bischoffswerder, et tenu en main tous les fils conducteurs de ces difficiles négociations. Ce simple fait est une nouvelle preuve de la sol-

licitude de Léopold pour la maison de Saxe et la Constitution du 3 mai, une preuve qu'un des plus importants agents de sa politique, était le succès de cette Constitution, la garantie de l'hérédité du trône polonais dans la maison de Saxe.

Tout se passa comme l'Empereur l'avait décidé. La paix fut signée à Sistowa, et, avant même cet événement, dès le 25 juillet, les conditions préliminaires de l'alliance entre l'Autriche et la Prusse avaient été arrêtées à Vienne. Le 25 août eut lieu le congrès de Pillnitz. Les deux cours de Vienne et de Berlin, autorisèrent l'Electeur à accepter la couronne de Pologne, et promirent de défendre la Constitution du 3 mai.

Comment ce coup d'état avait-il pu acquérir à la Pologne de si vives sympathies de la part d'une des trois cours complices du premier partage, — sympathies telles qu'en ces circonstances décisives, cette monarchie imprima à sa politique une direction diamétralement opposée à celle qu'elle avait suivie depuis cinquante ans, et la fit évoluer vers une alliance si inopinée avec l'Etat qui, depuis deux générations, était considéré comme le plus mor-

tel ennemi de l'Autriche, qui s'était agrandi à ses dépens et avait crû d'une manière si menaçante pour la puissance de la maison des Habsbourg : la Prusse ? Ce n'étaient pas des sympathies. Le sentiment ne dirigea jamais la politique de Léopold : ce changement de front fut l'œuvre d'une sage intelligence.

---



## IV

### Vienne — Pétersbourg — Varennes

L'Empereur Léopold, né en 1747, apanagé du Grand-Duché de Toscane dès 1763, considérait les rapports de l'Autriche avec les pays limitrophes, d'un tout autre œil que les représentants de la vieille école, Joseph II et Kaunitz. Selon ces derniers, la lutte contre la Prusse devait être la base de la politique autrichienne. Léopold ne s'abandonnait pas à des stériles regrets au sujet des pertes que l'Autriche avait subies avant sa naissance à lui; l'idée de revanche ne le préoccupait pas, n'obscurcissait pas son discernement, ne troublait pas sa compréhension des intérêts généraux de sa monarchie. Ayant pris son parti de ce qui s'était passé cinquante ans précédemment, il n'avait qu'un dogme politique: ne consentir à aucun prix à un agrandissement ultérieur quelconque de la Prusse. Il était fortement convaincu

qu'aucune acquisition, si considérable fût-elle, ne contrebalancerait jamais la défaite que lui infligerait chaque augmentation territoriale de la Prusse, surtout si la Pologne devait être la victime chargée d'arrondir les frontières prussiennes avec ses dépouilles. Tant que la Pologne enfoncerait un coin entre la Silésie et la Prusse, la Silésie n'était pas perdue sans retour. Si ce n'était dans le présent, on pourrait la regagner un jour, et cela même sans verser une goutte de sang, par la seule voie des compensations. Aussi Léopold se désista-t-il sans hésitation de ses prises en Turquie, afin d'interdire aux Prussiens toute velléité de conquête; aussi fut-il inflexible au sujet de Thorn et de Danzig, car il ne pouvait se dissimuler combien tout précédent en ces matières eût entraîné de périls dans l'avenir. Il contracta alliance avec la cour de Prusse aussitôt qu'il eût l'assurance catégorique de l'abandon de toute prétention. L'intégrité de la Pologne était le second dogme de la politique à laquelle il voulait se tenir avec la Prusse.

Quant à la Russie, Léopold appréciait dans leur étendue les préjudices qu'avait fait éprouver à l'Autriche l'amitié de Joseph et de Catherine. Ayant hérité de cette amitié après

la mort de son frère, il sentait bien tout le poids des liens de dépendance que l'Autriche devait porter. S'en débarrasser était, à son avis, un des plus urgents devoirs de la politique autrichienne; mais il marchait à ce but désigné avec lenteur, prudemment. Il savait bien, éclairé surtout par les incidents de la dernière guerre, qu'un précipice séparait la Russie et l'Autriche dans la question d'Orient, précipice creusé par la Russie qui, ayant franchi la ligne du Boh, avait cherché à dépasser le Dniestr et à atteindre le Danube. Ce qui était accompli. Léopold ne voulait pas dicter à la Russie le *status quo ante bellum*, avec l'Angleterre et la Prusse; la seule convenance ne le permettait, puisque la Russie avait combattu de concert avec l'Autriche; le soin des intérêts de la Pologne ne le permettait pas non plus. Pourvu que la Russie ne s'étendit pas au delà du Dniestr, les conquêtes de Catherine étaient moins nuisibles à l'Autriche que le *status quo ante bellum* dans les rapports de la Russie avec la Pologne.

Les intérêts des deux empires étaient en apparence identiques dans la question polonaise, ce qui paraît presque paradoxal. Si Léopold considérait l'intégrité de la Pologne comme



un dogme de sa politique, il était en droit de compter sur la Russie pour l'appuyer. Sans doute, la Russie voulait de son côté l'inviolabilité du territoire de la « République », mais toutefois à une condition : c'est qu'elle y aurait la suprématie absolue et qu'elle pourrait dorénavant opposer une digue inébranlable à toute tentative d'indépendance semblable à celles qui s'étaient manifestées pendant les dernières années. Pour établir cette domination, Catherine avait plusieurs projets : elle renverserait du trône « l'ingrat » Stanislas Auguste, et surveillerait l'élection qui suivrait cette déchéance ; alors, en plaçant la couronne sur la tête de Potemkin ou mieux encore du Grand Duc Constantin, elle eût garanti à tout jamais la suprématie de la Russie.

Il fallait prévenir cet événement, détourner ce coup fatal à l'Autriche et à l'Europe, et Léopold y apporta tous ses soins, tous ses efforts. Le fantôme de la Pologne subjuguée par la Russie, le spectacle du colosse moscovite pressant l'Autriche sur toute la ligne des frontières orientales, se dressaient effrayants aux yeux perspicaces de Léopold, captivaient toute l'attention de ce prince clairvoyant et sagace. Pour obvier à la réalisation de cette

éventualité, il n'y avait qu'un moyen : la Pologne avec toutes ses provinces, libre et autonome, pourvue d'une constitution qui préserverait le vaisseau de l'Etat, du naufrage le menaçant à chaque élection, ayant à sa tête un roi héréditaire, membre d'une maison amie de l'Autriche. Or, parmi les maisons souveraines de l'Europe, il n'y en avait aucune sur laquelle l'Autriche pût sûrement faire fond comme sur celle de Saxe.

La question venait de se résoudre. La Pologne unie à la Saxe, par le fait même de son existence avait pour l'Autriche une valeur incommensurable ; c'était le pays chargé naturellement de protéger les intérêts autrichiens contre ceux de la Russie et en même temps, contre ceux de la Prusse.

Pensée profonde et bien digne du discernement et de la logique qui distinguaient si éminemment Léopold. Mais la mettre à exécution n'était pas facile ; plus elle servait la cause de l'Autriche, plus elle contrecarrait ouvertement celle des deux autres Etats. Aussi n'est-ce qu'en se rendant un compte exact de ces difficultés, qu'on peut apprécier, dans toute son étendue, la victoire éclatante remportée par Léopold dans l'été de 1791, lorsque, à Milan et à Pill-

nitz, il amena la Prusse à prendre la Constitution du 3 mai pour base de l'alliance projetée.

Léopold s'attendait aux mêmes dispositions de la part de la Russie, et, en conséquence, il exige inflexiblement la close ménageant à la Russie la faculté d'entrer dans l'alliance, il veut l'inviter à participer à l'action commune. Une prudence, une habileté incomparable dirige chacun de ses pas dans ces délicates démarches. Il ne perd pas un instant de vue l'intérêt vital qu'il a évidemment dans cette affaire. Sans retard, énergiquement, la diplomatie autrichienne à Pétersbourg demande de reconnaître la Constitution du 3 mai, et l'explique de manière à la montrer très favorable au bien des deux pays. Mais cependant Léopold tâche avec la plus grande circonspection de conserver les dehors d'un vieil allié, comme si rien n'avait été changé dans les rapports des deux cours : il parle à Catherine sur le ton de Joseph. Il informe immédiatement la cour de Pétersbourg de la mission de lord Elgin ; il est bon que Catherine sache qu'on a usé de mille séductions pour l'entraîner dans une ligue contre elle : il est resté fidèle à la foi jurée ; l'arme offensive de l'alliance a été détournée,



émoussée; bien plus, il a réservé à la Russie une place dans cette alliance, et une place fort avantageuse, puisqu'elle permet à l'Impératrice de conserver en Turquie toutes ces conquêtes, contre lesquelles l'Angleterre et la Prusse poussent des cris belliqueux.

Avec la Prusse, tout s'était arrangé à souhait. Le succès définitif de l'œuvre dépendait uniquement de la réponse de Catherine. Mais Léopold avait, croyait-il, un expédient infailible pour la déterminer. Quoi qu'il en soit, l'ancien allié de la Russie signa, à Pillnitz, un pacte d'union avec le roi de Prusse.

Catherine garda le silence. Plusieurs mois s'écoulèrent, et Léopold attendait toujours en vain une réponse de Pétersbourg, au sujet de la Constitution du 3 mai. Ce n'est qu'à la fin de janvier 1792, que l'ambassadeur de Russie fit à Vienne la première déclaration officielle touchant cette constitution. Ce n'était pas un refus d'acquiescement, on promettait seulement des éclaircissements plus détaillés par le plus prochain courrier, et on priait l'Empereur de ne pas s'engager en attendant dans cette affaire épineuse. Cette généralité futile fut le seul résultat de l'action diplomatique que, depuis le mois de mai, et pen-

dant six mois consécutifs, l'Autriche avait introduite à Pétersbourg, pour obtenir la reconnaissance de la Constitution du 3 mai. Dans ce long intervalle, la cour de Vienne avait reçu de celle de Pétersbourg un seul communiqué sur la question polonaise. Vers le milieu septembre, l'ambassadeur autrichien avait abordé ce sujet avec le vice-chancelier russe, comte Ostermann. Celui-ci prétendit que Catherine « comprenait parfaitement que le temps était passé de s'opposer violemment à l'acte accompli en Pologne. Selon lui, l'intérêt des deux puissances était de s'unir à la Saxe et à la Pologne, et il fallait agir en sorte d'en faire formuler la proposition par les Polonais ».

Telle était l'opinion d'Ostermann. Il est vrai qu'il craignait aussi que Potemkin ne détournât l'esprit de la Tsarine vers une autre direction. Cependant si cette opinion était l'expression franche de sa pensée, cet homme d'état ne connaissait pas Catherine, il ne connaissait pas le revirement qui s'était opéré dans l'esprit de l'Impératrice depuis quelques semaines. Il existent deux documents qui expliquent complètement l'attitude de Catherine envers la Constitution du 3 mai : ce sont les

deux rescrits secrets adressés à Potemkin, aux dates du 28 mai et du 30 juillet 1791.

A la fin de mai, le grand ressort des actes de Catherine, est l'antagonisme de la Russie et de la Prusse. Si c'était en son pouvoir, elle rétablirait volontiers en Pologne le *status quo* avant la guerre de Turquie, à l'aide de ses amis polonais, en attendant tranquilles mais pas anéantis. Cependant, Catherine qui ne s'illusionna jamais, sait bien que cette entreprise est des plus hasardeuses. Aussi, soit uniquement pour arracher la Pologne à la Prusse, soit pour empêcher l'extension de cette dernière puissance, Catherine, à la fin de mai, consent même à reconnaître la nouvelle constitution polonaise, et cela, surtout parce que Léopold la désire. Elle tient énormément à conserver la précieuse amitié de la cour de Vienne et, pour y parvenir, elle est prête à permettre au roi de Saxe de monter sur le trône de Pologne. En s'engageant dans ce système, elle se promet de regagner l'influence qu'elle a perdue dans la République; elle est même disposée à céder la Moldavie à la Pologne, pour acquérir les sympathies des Polonais. Ainsi, à la fin de mai, s'ouvrait pour la Pologne l'espoir de voir sa nouvelle constitu-



tion reconnue, avec la maison de Saxe sur son trône, et, plus encore, d'acquérir la frontière maritime de la mer Noire, après avoir perdu les côtes de la Baltique.

Ce rescrit secret, confidentiel, exprimant les plus intimes pensées de l'Impératrice, sera le meilleur commentaire de la politique contemporaine de Léopold. Il n'avait pas le moindre renseignement sur les intentions de Catherine, au sujet de la Constitution du 3 mai et, s'il espéra tourner la Tsarine à ses vues, nous avons la preuve irréfragable qu'il ne se berça d'aucune chimérique confiance, qu'il fut très sérieux dans ses calculs.

Qu'écrivit Catherine deux mois plus tard? Il n'est plus question de reconnaître la Constitution du 3 mai. Potemkin reçoit l'ordre précis de s'entendre avec ses partisans en Pologne, et de préparer le renversement de cette constitution. Si cependant le roi de Prusse, pour mettre fin aux difficultés et aux incertitudes de la situation, exprime le désir d'un nouveau partage, et s'il n'y a pas possibilité de sortir autrement d'embarras, elle ne sera pas contraire à ce démembrement.

Comment expliquer cette volte-face? Était-ce un caprice de femme vindicative? Non. Ca-

therine lâchait simplement la bride à son ressentiment, puisque l'intérêt de la Russie le permettait déjà. Elle avait été tout aussi altérée de vengeance en mai qu'en juillet, seulement en mai elle ne savait comment faire pour punir la Pologne. Au mois de juillet, la Tsarine croit que l'Empereur Léopold ne s'opposera pas à l'attentat contre ce pays. « S'il s'y opposait », dit-elle, « nos manœuvres seraient inutiles, tourneraient au détriment de Notre Majesté, et conduiraient les patriotes polonais », (c'est ainsi qu'elle se plaît à appeler les partisans de la Russie) « à une perte infaillible ».

Pourquoi avait-elle cette espérance précisée-ment à l'heure où Léopold allait partir pour Pillnitz? Ce dernier problème n'est pas difficile à résoudre. C'est ici que commence la tragédie de la chute de la Pologne.

On se souvient que le 18 juin avait été une date mémorable, décisive, dans la campagne diplomatique conduite par Léopold. C'est ce jour-là qu'à Milan se terminèrent les conférences avec Bischoffswerder, et que l'Autriche s'allia à la Prusse. Deux jours après, le 20 juin, le roi Louis XVI s'enfuyait de Paris: il était arrêté à Varennes, près de la frontière, le 22. Léopold avait de tout son pouvoir dissuadé

son beau-frère de cette fuite aventureuse ; mais, lorsque celui-ci se vit enfermé, prisonnier sur parole, au château des Tuileries, l'Empereur ne put lui refuser son secours, n'eût-il consisté, ce secours, qu'en une action diplomatique. Dans les premiers jours de juillet, il envoie, de Padoue, une note à l'Impératrice de Russie, aux rois d'Angleterre, de Prusse, d'Espagne et de Sicile, invitant les monarques à une déclaration collective pour la défense de la famille royale de France menacée. Il avait de puissants motifs pour ne pas sortir de l'action diplomatique. En vain les frères de Louis XVI et les émigrés français l'engagèrent-ils à former une coalition contre la Révolution française. En vain essayèrent-ils de l'y décider pendant le congrès de Pillnitz. Léopold voyait bien que cette coalition amenant la guerre, perdrait la royauté en France, laisserait à la Russie toute liberté d'action en Orient, condamnerait à mort la Pologne, renverserait tout l'échafaudage politique dont il avait posé les fondements avec tant de succès, et dont la construction devait donner à l'Autriche l'hégémonie de l'Europe. Aussi n'épargna-t-il pas ses efforts pour paralyser les manœuvres des émigrés français, pour éviter, à la cour royale, des actes inconsidérés.



Si Louis XVI accepta en septembre la constitution, si l'imminence de la guerre s'effaça, c'est à lui qu'on le dû. Il est vrai, qu'en France, tout allait de mal en pis depuis l'ouverture de l'Assemblée législative; l'horizon s'assombrissait de plus en plus. Mais Léopold conserva jusqu'à la fin l'espoir d'éviter la catastrophe sanglante d'une lutte de toute l'Europe.

Un seul cabinet en Europe accueillit avec joie la nouvelle de la fuite et de l'arrestation de Louis XVI, un seul cabinet applaudit plus tard, en secret, chaleureusement à tous les triomphes de la Révolution: ce fut le cabinet russe. Catherine, à la réception de la note que Léopold avait envoyée de Padoue, écrivit le rescrit du 30 juillet touchant la Pologne, et, en même temps, épousant avec ardeur la querelle de Louis XVI, mit la plus grande énergie à soutenir les émigrés français, à utiliser leur bonne volonté. Dès lors la politique russe se dessine vivement: elle tend à faire cesser les hostilités en Turquie — (la paix fut d'ailleurs signée le 9 janvier 1792) — à pousser l'Autriche à la guerre avec la France, à détruire la Pologne.

L'accomplissement de ces desseins était cependant subordonné à bien des eventualités.

Qui l'emporterait, de Léopold ou de Catherine? Comment se dérouleraient les péripéties de la Révolution française? Le 28 février, l'Empereur Léopold, encore plein de santé la veille, tomba subitement malade: c'était la vérole, et il cessa de vivre le premier mars, âgé de 45 ans. La cour de Vienne obéit sans retard aux prescriptions du testament politique de l'Empereur défunt. Le 17 mars, elle mettait la Prusse en demeure d'exécuter les clauses du contrat signé par les deux monarchies, pour le maintien de la maison de Saxe au trône, et la garantie de la Constitution du 3 mai. A ce même instant, Catherine proposait à Frédéric-Guillaume II un nouveau partage de la Pologne. Un mois après, la France déclarait la guerre à l'Autriche.

L'historien essayerait en vain de prévoir ce qui se serait passé, si la mort n'avait pas frappé l'Empereur Léopold. Il peut seulement affirmer que, du vivant de ce prince, Catherine n'osa pas le heurter en face et braver son opposition. L'attentat prémédité contre la Pologne lui eût semblé une folie, tant que l'Autriche n'y eût pas donné la main.

En tout cas, les événements se suivirent rapidement. En voilà les dates :

1792, 9 janvier, paix de Yassy (Russie-Turquie).

» 1 mars, *mort de Léopold II*, bisaïeul de l'Empereur François-Joseph.

» avril, la Russie déclare la guerre à la Pologne — commence la guerre entre la France et la Première Coalition.

» 20 septembre, la bataille de Valmy.

1793, 4 janvier, *deuxième partage* de la Pologne (Russie-Prusse, v. la carte N. 2).

1794, 24 mars, l'insurrection de Kosciuszko; son serment prêté à recouvrer l'indépendance et l'intégrité de la patrie, à Cracovie, ville appartenante alors à la « Sérénissime République de Pologne » (v. la carte ci-jointe N. 2) réduite à un quart ou plutôt moins encore, du territoire de 1772, et qui se trouvait occupée par des armées russes.

» fin, les armées de la France républicaine, occupent la Belgique et la rive gauche du Rhin.

1795, 24 octobre, *le troisième partage*, ou démembrement définitif de la Pologne, cette



fois-ci avec le concours de l'Autriche, c'est-à-dire de l'Empereur François II (après, dès 1805, comme Empereur d'Autriche, François I) qui y prit part en vue du principe de l'équilibre européen (v. a carte ci-jointe N. 3).

---

## V

### “ Au delà „

Au commencement du siècle passé, la diplomatie européenne ne se désintéressait point de la Pologne et de la question polonaise. Elle ne commettait qu'une faute, alors et plus tard aussi : elle méconnaissait la vitalité de la nation polonaise. On comptait sur l'armée polonaise, depuis que ses débris ressuscitèrent sous le commandement de Dombrowski — on calculait avec la Pologne comme avec un appareil diplomatique pour atteindre un but immédiat à bref délai. On se servait d'elle comme d'un moyen commode de pression pour extorquer à l'adversaire de bonnes conditions de la paix passagère ou durable — toujours avec l'arrière-pensée que demain l'on pourra se débarrasser de cet outil usé et encombrant. Entre les mains de Napoléon, la Pologne n'était qu'un atout dans ce jeu vertigineux dans le-

quel il voulait gagner toujours l'objet continu de ses rêves : la paix durable. Si Napoléon et ses partenaires avaient pu s'en douter que la Pologne représente un peu plus qu'une *poignée* de seigneurs et qu'une pépinière de bons soldats — ils auraient évité beaucoup de fautes.

On ne saurait y trouver rien d'étonnant. La génération contemporaine vivait sous l'impression récente et immédiate du deuxième et du troisième partage, c'est à dire du démembrement définitif de la Pologne : d'un fait qui ne trouvait pas d'antécédant dans l'histoire. La Pologne se laissa déchirer en morceaux, ce qui suffit de faire sa réputation. « L'inconstance, la légèreté polonaise » — c'était un des axiomes de la politique européenne, il y a cent ans et plus tard aussi. Les « *Légions polonaises* » rappelaient l'existence de la nation au monde entier. Peut-être même les *Légions* contribuaient à la méconnaissance de la force vitale des Polonais : comment donc la Pologne pouvait-elle périr en disposant de tels soldats ! Personne ne doutait du patriotisme de Polonais ; mais presque personne n'y voyait rien de plus que ce « feu de paille » qui avant de s'éteindre, passagèrement peut rendre de



grands services pour mettre en marche un mécanisme politique quelconque. En tant que le calcul politique se risquait dans un avenir plus éloigné — personne ne prenait la Pologne au sérieux.

Chacun comprenait et reconnaissait avec indulgence qu'une génération qui survécut à la perte de l'indépendance, ne pouvait nullement consentir à « l'anéantissement du nom polonais », comme ça s'appelait alors dans le jargon diplomatique. Mais ni les philosophes ni les diplomates de ces temps, ne songeaient même à la possibilité d'une vie des nations « *au delà* » ; l'histoire n'en fournissait pas d'exemples. Est-ce que quelqu'un supposait que la nation polonaise ne cessera pas d'exister et d'agir après que la génération qui assista à la « Grande Diète » <sup>(1)</sup>, sera descendue dans la tombe ? La légèreté polonaise « va s'évanouir » — pensa-t-on — dans les trois puissances qui ont démembré la « Sérénissime République » — à moins que d'un jour à l'autre, une combinaison quelconque de la politique européenne (et il y en avait tant et de si variées) ne rétablisse l'existence politique de la Pologne ! Telle était alors la commune opinion.

(1) V. ci-dessus p. 22.



Cependant il y avait d'exceptions.

Le baron de Stein, un des trois grands fondateurs de la puissance de la Prusse, l'homme d'état peut être le plus perspicace et le plus profond de l'époque de Napoléon, et, en ce-ci, supérieur à Napoléon lui-même, croyait à la vitalité de la Pologne et calculait avec elle dans sa tâche de la régénération de l'Allemagne. Voilà ses paroles, écrites immédiatement avant la paix de Tilsit (1807) :

*« On reprochait à la nation polonaise d'être frivole, sensuelle et sujette aux discordes. Il est vrai qu'elle était gâtée par l'intervention étrangère exercée durant deux siècles à force de violence et de corruption. Mais dans son histoire antérieure, aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> siècles, la Pologne apparaît comme une nation éclairée, forte et riche en hommes éminents. A côté de tous ses défauts, cette nation possède un noble orgueil, une activité, une énergie, un courage, une générosité et une disposition à consacrer sa vie pour la patrie et pour la liberté, ainsi que des qualités et des talents nombreux. La nation polonaise fit des progrès dans l'art de gouverner l'Etat; elle abolit le liberum veto dans sa con-*

*stitution du 3 mai 1791, renforça le pouvoir royal et introduisit la monarchie héréditaire... ».*

On oublia facilement à Berlin, on oublia vite cet avis du grand patriote prussien auquel la Prusse devait son incomparable organisation militaire, devenue ensuite modèle pour toute l'Europe — et auquel l'Allemagne entière, à lui avant tous les autres, devait son réveil national...

Si l'on avait compté, pendant le Congrès de Vienne, pendant la liquidation du grand cataclisme Napoléonien, — si l'on avait compté avec ces paroles inspirées du baron de Stein — aurait-on évité peut-être le cataclisme actuel, à liquider précisément après un siècle écoulé?

Historien que je suis, je me garde bien de risquer de telles hypothèses. On doit se borner à constater sèchement que les grands diplomates, assis à la table verte ou s'amusant dans la gaie capitale danubienne, ne se doutaient pas — répétons-le — de la possibilité d'une « *vie au delà* » d'une entière nation.

On démembra donc, en 1815, encore une fois la Pologne, en laissant une existence éphémère à un triste lambeau de feu « la Sérénissime République », sous le titre pompeux du « Royaume de Pologne », lié indivisiblement



à l'Empire de Toutes les Russies » (1). Enfant mort-né, ou si l'on préfère, enfant dépourvu de toute condition de vitalité, qui survît à son père, au célèbre Congrès, une modeste quinzaine d'années.

Le sort cruel de la nation démembrée pendant les 120 ans écoulés, est bien difficile à comprendre pour tout le monde, dans le sens réel du désastre chronique qui pèse sur les Polonais — dans tout l'étendu de ce malheur. Malgré de vives sympathies qui ne cessent pas à se manifester au milieu de deux camps bel-ligérants — nous autres peu gâtés sur ce point depuis de longues années, nous savons les apprécier — malgré ces sympathies, on ne se rend point compte, je l'affirme et j'y appuie, à quel point tout Polonais est malheureux, dès ses années de la plus tendre enfance jusqu'à la tombe où il trouve enfin le repos. On serait disposé, peut-être, à croire que c'est de l'exagération. Pourtant — dirait-on — y a-t-il aussi d'autres nations démembrées, p. e. les Arméniens qui partagent plus ou moins le sort de la malheureuse Pologne. Mais, qu'on veuille s'en rappeler que l'Arménie avait perdu son indépendance

(1) V. la carte ci-jointe, N. 5.

depuis une bonne dizaine de siècles ; que c'est plutôt l'esprit de race qui distingue les Arméniens, dispersés dans tout l'Est de l'Europe, beaucoup plus, en tout cas, que le sentiment national ; que leur littérature, si riche et abondante aux siècles écoulés, sujet de curieuses investigations pour de savants allemands et autres, ne vit plus depuis longtemps ; que, en un mot, ces Arméniens ne sont pas une nation vivante « *au delà* » ; que ce sort inouï fut réservé uniquement à la Pologne.

Le pain quotidien des Polonais est empoisonné. A tous qui ne subissent pas le même sort — et ces tous, ce sont précisément tout le monde — il est simplement impossible de se rendre compte quelle chaîne de malheurs cotidiens frappe tout Polonais, à chaque pas de sa vie, en commençant par des rapports économiques jusqu'aux intérêts les plus élevés de toute âme humaine. La martyrologie polonaise — sujet glorieux de la poésie inspirée de cette nation — Sibérie, casamattes, travaux forcés, gibets, petits enfants arrachés à leurs mères et trainés aux bords de la Wolga, pour être élevés aux instituts militaires et envoyés, ensuite, comme soldats au Caucase... tout cela n'est rien, quoique cela dure depuis plus d'un siècle, en comparaison

à l'empoisonnement d'âme, pratiqué par les oppresseurs. « L'âme entoxiquée de la nation — voilà la douleur, la plus grande des douleurs », s'écrie le poète polonais le plus inspiré. Et un historien, l'autorité la plus marquante parmi nos historiens et penseurs, dit — avec toute la force de sa conviction — et il a parfaitement raison — que l'esclavage d'une nation entière ce n'est pas seulement une suite ininterrompue de tourments qu'on est forcé à subir; c'est beaucoup plus, c'est l'impossibilité de disposer de soi-même, de sa propre âme.

Revenons aux Arméniens. Leur patrie perdue, dispersés, ils se sont voués presque exclusivement à faire d'excellentes affaires à l'étranger. Ils en font pour la plûpart; il n'y a qu'un nombre d'émigrants arméniens, réfugiés dans l'ancienne Pologne et y reçus hospitalièrement, amalgamés aux indigènes, et qui malgré leur type méridional qui les distingue jusqu'à l'heure, sont depuis de siècles de bons patriotes polonais. Mais le Polonais ne le peut pas; sa psychologie même ne l'admet point: il ne renie ni soi-même ni sa patrie malheureuse, reste Polonais condamné au muet martyre. Sans exagérer, il faut le dire une fois, si difficile que ce soit à comprendre: Polonais qui s'es-



time, est toujours, pendant toute sa vie, profondément malheureux, *tristis usque ad mortem...*

Au moins, jusqu'aux mois d'août passé, une seule âpre douleur avait été épargnée à nous autres, celle réservée à l'an 1914 et 1915: d'être forcés à tirer sur ses amis personnels, sur ses plus proches parents. Si fatal que ce fût peut-être pour la cause polonaise, au point de vue politique, les trois puissances copartageantes, liées par leur complicité, n'étaient jamais en guerre entre elles, depuis le premier partage, à l'exception d'une seule guerre, celle entre l'Autriche et la Prusse, en 1866, où il s'agissait d'un intérêt majeur pour l'une et l'autre puissance, de l'hégémonie en l'Allemagne: querelle d'Esau et Jacob. Aujourd'hui, un père polonais qui reçoit la nouvelle de la mort de son fils sur le champ d'honneur, ne sait, si ce ne fût pas son propre ami à lui-même ou au malheureux — un proche parent peut-être, qui a fait fin à cette jeune vie. Probablement; le « vainqueur », cas échéant, tant, tant plus à plaindre que son ami mort, fut forcé désastreusement à combattre contre les siens — ce n'est rien encore que ce-ci — mais peut-être contre la cause la plus chère, la plus sacrée à lui-même...

## VI

### La Russie — Alexandre I

Il y a un proverbe polonais, profondément polonais: *point de mal qui ne tourne au bien...*

On peut l'appliquer facilement, d'un certain point de vue, aux conséquences de cette complicité qui liait les trois puissances copartageantes pendant si longtemps, plus ou moins étroitement, souvent même contre leur propre intérêt.

Marchant ensemble sur le terrain d'affaires internationales, elles ne pouvaient pas se préserver — bon gré, mal gré — de maints moments de tention, plusieurs fois même menaçant la paix européenne; entre voisins d'ailleurs, chose naturelle. Mais ce qui doit être relevé: c'était pour la plûpart le spectre de la maudite Pologne qui, comme d'un côté il soutenait et même affermissait l'amitié des puis-

sances copartageantes, faisait naître différentes nuances de rivalité politique, jusqu'au point, quelquefois, propre à faire éclater une guerre; celle-ci tout-de-même, on parvenait toujours à l'éviter par des moyens plus ou moins habiles de la diplomatie du XIX siècle.

Ce n'était que rarement que la paix européenne fût menacée sérieusement, en qui que ce soit, par le danger d'une guerre entre la Russie et la Prusse. Il est vrai, les détails du troisième partage amenèrent déjà en conséquence directe, cette fameuse volte-face de la cour de Berlin, qui détermina la Prusse à la paix de Bâle, en la lançant entre les bras de la France révolutionnaire (1795). Mais les guerres étaient alors à l'ordre du jour; il s'agissait seulement de savoir duquel côté se placerait la Prusse, de celui de ses anciens alliés ou de celui-là de leur ennemie républicaine. En 1807-1812, plutôt en 1812, Frédéric Guillaume fut obligé de se faire, et bien à contre cœur, ennemi de la Russie, ne désirant en outre que de pouvoir se déclarer son ami le plus intime, ce qui suivit immédiatement à la première défaite de Napoléon, après la campagne de Moscou. Peu d'années après, le mariage de sa fille avec le Grand-Duc Nicolas, depuis Nicolas I



— mariage contracté précisément pour arriver à une entente de deux cours au sujet de la cause polonaise — les lia étroitement pour de longues années, on le croyait, à jamais. On s'en rappelle bien : cette amitié inébranlable, d'une telle portée pour le sort de la Pologne, ne se rompit qu'au mois de juillet 1914. La Russie gouvernée depuis Pierre le Grand, presque uniquement par des Allemands, Allemands russes ou autres, formait plus ou moins, si vaste qu'elle fût, un domaine de la politique prussienne, surtout en ce qui se rapportait à la Pologne. Un général russe d'ancienne famille indigène, interrogé par le Tsar sur ce qu'il pourrait désirer en récompense pour ses services si appréciés, répondit sans hésiter : « Rien d'autre, Sire, que d'être avancé parmi des Allemands ».

Cela va sans dire, les rapports entre St. Pétersbourg et Vienne, se présentent sous un aspect tout-à-fait différent.

En 1849, c'est vrai, le concours de Nicolas I, en supprimer la révolution en Hongrie, ce fut précisément ce « miracle tiré de la poche de la maison d'Autriche », dont parlait à son temps avec tant de finesse, le cardinal Mazarin. Dans ce cas-ci, malheureusement, pour l'Autriche

aussi bien que pour la Pologne : un « miracle » de bien mauvais augure ! Excepté ce seul moment, les rapports entre l'Autriche et la Russie, même sous les auspices de la « Sainte-Alliance » et de tout ce qui en était la conséquence, étaient presque toujours propres à faire éclater une guerre, que l'on se plaisait, d'une part ou de l'autre, à ajourner tant de fois. *Vivat sequens !*

Citons un seul détail peu connu, en tout cas bien caractéristique, quoiqu'il était loin de pouvoir provoquer une guerre.

Ce fut quelques années seulement après le Congrès de Vienne, dont les stipulations solennelles engageaient les trois puissances copartageantes à respecter la nationalité polonaise dans tous les trois territoires respectifs ; à pourvoir aux besoins de la culture nationale de cette nation démembrée ; même à prendre de mesures indispensables pour former de toute la Pologne un seul territoire plus ou moins uni, au point de vue de rapports économiques, ce qui présentait naturellement de difficultés insurmontables auxquelles on ne songeait point, et qui prouve jusqu'où allait la légèreté, le dilettantisme inouï des célèbres diplomates du Congrès. Tout de même, l'Europe dechargea, de

cette manière, sa soi-disante conscience à elle, vis à vis de la question polonaise.

Un beau jour, l'ambassadeur de Russie à Vienne, M. Tatichetcheff, se présenta au *Ballhausplatz*, pour faire de graves réclamations auprès du « tout-puissant » prince Metternich. Il avait bien raison : une chose « très fâcheuse » s'était passée à Léopol.

On venait de célébrer l'inauguration de l'Institut Ossolinski<sup>(1)</sup> — date vraiment marquante

(1) L'Institut Ossolinski à Léopol (Ossolineum), a été fondé par le dernier descendant de cette ancienne maison polonaise, comte Maximilien de Tenczyn Ossolinski, un de ces peu nombreux *ralliés* galiciens après le premier partage, conseiller intime de François I, érudit d'une grande renommée, pendant de longues années directeur de la Bibliothèque Impériale à Vienne qu'il avait eu la chance de sauver, par sa perspicacité, en 1809, contre l'invasion Napoléonienne. On se souviendra peut-être de cet Institut, à l'heure actuelle, parce qu'il en était beaucoup question en automne passé dans des journaux de toute l'Europe. Au mois d'octobre 1914, après l'occupation de Léopol par les Russes, le bruit se répandit que les trésors de cet Institut (bibliothèque et musée), ont été transportés à Pétrograde. On disait même que le « *Nowoïe Wremia* » avait confirmé cette nouvelle. Étrange situation causée par cette guerre, qu'on n'a pu constater, si c'était vrai ou non. Il paraît pourtant que l'Institut Ossolinski est resté heureusement intacte.



dans l'histoire de la culture nationale de la Galicie ; d'autre culture, il n'en put être question dans ce pays, malgré tous les efforts des fameux « germanisaters » de l'époque 1772-1867. Or, à cette fête prit part le gouverneur de la Galicie, prince Auguste Lobkowitz — en parenthèse, seul gouverneur avant 1848 cherchant sérieusement le bien de ce pays si longtemps éprouvé. Cette fête-là, elle aurait été « fâcheuse », en qualité de fait pur et simple ; mais, ce qui fut « horrible » : le gouverneur s'y montra en costume polonais national.

Metternich trouva les réclamations de l'ambassadeur justes ; on désavoua naturellement le prince Lobkowitz, et M. Tatichetcheff eut la chance de rassûrer sa cour que de telles « bêtises de mascarade » deviendraient tout-à-fait impossibles à l'avenir. Le sommeil du Tsar et en même temps « Roi de Pologne », ne devait être plus troublé par le fantôme d'une *irredenta* polonaise d'au delà de la Vistule. On voit que déjà aux temps de Metternich, si tristes qu'ils eussent été, St. Pétersbourg redoutait la Galicie, ce morceau de l'ancienne Pologne, détaché de son corps vivant encore en 1772, comme un foyer possible de la fameuse « intrigue polonaise ».

On le voit : l'ombre de Léopold II ne cessait pas d'inquiéter le successeur de Catherine II, ombre du père à qui son fils aîné et régnant après lui, excellent cœur tout-de-même, ne ressemblait point. Le jour de cet entretien de Tatichetcheff et Metternich, on se rappelait encore bien que, il y a une dizaine d'années à peu près, il se trouvait beaucoup de Polonais qui, au milieu de la gloire guerrière du Duché de Varsovie, création éphémère de Napoléon (v. carte ci-jointe n. 4), rêvaient un vrai roi de Pologne dans la personne du glorieux partenaire de ce même Napoleon, Archiduc Charles, sincère ami de leur nation, fidèle à la mémoire de son père ; c'était le frère cadet de l'Empereur François. Le jour de cette intéressante conversation entre Tatichetcheff et Metternich, on ne pouvait s'imaginer (bien entendu), ni au *Ballhausplatz* à Vienne ni au *Zimnyi Dvoriètz* à St. Pétersbourg, que quelques années seulement après, la révolution de Varsovie éclatée (29 novembre 1830), on y songera à offrir le trône de la Pologne, à ce même Archiduc Charles, après le détronement effectué de Nicolas I en qualité du nommé « Roi de Pologne ».

Révolutionnaires nés et incorrigibles à jamais que ces Polonais ! En tout cas, Nicolas I,

après avoir reçu, la nuit de 6 à 7 décembre 1830, la première nouvelle de la révolution de Varsovie, nouvelle encore bien vague et incertaine, vivement en affecté et déconcerté, s'entretenait le matin, pendant une revue qui ne pouvait plus être remise, presque uniquement avec le général Ficquelmont, ambassadeur d'Autriche. Le Tsar ne se tranquillisa qu'après s'être convaincu d'une manière qui ne laissait point de doutes, que l'Ambassadeur d'Autriche ne savait absolument rien de ce qui s'était passé à Varsovie, et que, au *Burg* de Vienne, innocence personnifiée, l'on n'en avait eu assurément aucune idée avant le 29 novembre.

\*  
\*  
\*

Mais n'oublions pas de justifier le proverbe polonais en question : *point de mal qui ne tourne au bien!*

Ce qui fut si néfaste pour la Pologne — *lasciate ogni speranza* — son démembrement par les trois puissances, depuis ce temps nécessairement liées contre la nation qui vivait *au delà*, ce-ci avait pourtant aussi de conséquences favorables à cette étrange vie même.

Il y avait au moins, pendant ces 120 ans écoulés, toujours un petit coin où la nation po-



lonaise ailleurs cruellement opprimée, pouvait plus ou moins respirer.

Au commencement, c'était la domination russe sous laquelle la vie nationale polonaise put non seulement survivre à la perte de l'indépendance politique, mais aussi conserver même beaucoup d'inappréciables ressources pour un développement ultérieur, malgré maintes chicanes du gouvernement et plus que cela, malgré la prédisposition arrêtée à St. Pétersbourg, à anéantir tout ce qui était polonais.

Nous appuions expressément sur cette dernière vérité indéniable, vis-à-vis des opinions contraires, répandues en général et même apparemment justes, mais bien superficielles et qui s'évanouissent tout-à-fait devant un examen sérieux de faits eux-mêmes.

C'est ailleurs, dans une étude à part, que nous avons eu l'occasion de justifier, à preuve de documents pour la plûpart inconnus, nos opinions sur le sujet en question, opinions — plus ou moins opposées à celle manière de voir, qui avait été, pour ainsi dire, légitimée non seulement dans la littérature historique mais aussi dans l'opinion publique en Pologne<sup>(1)</sup>.

(1) S. Smolka, *Polityka Lubeckiego*, Kraków 1907, 1<sup>er</sup> vol., pp. 25, 36, 52, 69, 98-110, 171, 241-284, 377-381,

Que ce qu'il y a à penser de la prétendue « magnanimité » d'Alexandre I, « magnanimité » presque proverbiale et tellement glorifiée par des Polonais eux-mêmes, immédiatement après le Congrès de Vienne, pas autant déjà après ceux-là de Laibach (1821) et de Vérone (1823)?

Depuis la mort de Catherine II, une mort certainement naturelle quoique horriblement subite et inattendue, une série de sept Tsars se succéda sur le trône — de jour au jour plus glorieux et plus puissant — de l'Empire de Toutes les Russies. Une exception parmi ces sept souverains, d'un certain point de vue, ce fut le prédécesseur immédiat du Tsar régnant (Alexandre III) dont la mort tout-à-fait inattendue quoique aussi certainement naturelle, vint si subitement, en le frappant au milieu de ses meilleures années et dans une santé florissante, à l'âge de 48 ans. Lui excepté, tous ces malheureux Tsars disparurent de la surface, c'est connu, d'une manière plus ou moins énigmatique, ou bien assassinés ouvertement, fût-ce dans un de nombreux palais impériaux ou dans

une de larges rues de la capitale. Quant à la mort d'Alexandre III, nous la disons inattendue; on n'y s'attendait pas effectivement qu'il puisse s'éteindre, comme cela arriva précisément, sur son lit de malade; en outre, l'on s'en rappelle bien, on n'en aurait été nullement étonné, si tel journal de matin avait apporté la nouvelle de son assassinat effectué de la même manière à laquelle avait succombé son malheureux père; tant il y avait d'attentats à sa vie, heureusement inutiles. On apprendra cela peut-être un jour, pourquoi la mort par attentat éclatant lui fut-elle épargnée — les archives secrètes ouvertes, ces mêmes archives qui après un siècle écoulé, en viennent d'élucider en tous détails possibles les particularités de la mort du fils unique de Catherine II, père d'Alexandre I, assassiné en 1801 non pas tout-à-fait à l'insu de son fils aîné et héritier. C'est bien possible que l'on va l'apprendre un jour, pourquoi Alexandre III a été préservé du terrible sort de son père, malgré tant de bombes de la même fabrique, dont il était menacé à chaque instant. Ou bien, ce *pourquoi* est plutôt claire: le pauvre Alexandre III, de la même pâte que son entourage, ne se révoltait jamais contre celui-ci, docile jusqu'à la mort. Alexan-



dre II, c'était tout autre. Or, à l'avis de beaucoup de personnes — dit-on — bien initiées à la cause, l'on avait cessé exprès de surveiller la vie et l'intégrité physique d'Alexandre II, au néfaste jour même du 1<sup>er</sup> mars (a. s.) 1881 ou plutôt depuis maintes semaines avant cette date, depuis que le Tsar, condamné à mort par son entourage, entra dans les vues représentées surtout par Loris-Mélikoff, aussi bien en ce qui concernait la Russie toute entière que nommément les rapports de l'Empire à la Pologne <sup>(1)</sup>. En 1881 pourtant, c'était tout-à-fait inutile que de recourir aux outils barbares de la mort de l'Empereur Paul (écharpes des généraux etc.); cela pouvait exposer tout-de-même les complices à de fâcheux désagréments. Il suffisait parfaitement laisser aller les anarchistes, les nihilistes... on le savait bien ensuite, *au moins* ensuite, après ce funeste 1<sup>er</sup> mars (a. s.) 1881.

Entre 1801-1825, il n'y avait point encore d'anarchistes, de nihilistes; ce n'est que le fruit bien mûri de l'époque ultérieure, si ingénieusement prédit, à son temps, par Tourgenieff. Pendant le règne d'Alexandre I, le soi-disant

(1) V. ci-dessous p. 100.

« Autocrate » de Toutes les Russies, fut condamné à redouter le sort de son père, pur et simple. C'est ce à quoi n'hésitait point d'attirer l'attention du souverain son favorit préféré, le célèbre historien Karamzine, dans un « mémoire » à part sur ce sujet.

Ce glaive de Damoclès, suspendu sur la tête de tous les Tsars : voilà le ressort essentiel — pas unique, avouons-le — du mécanisme psychique d'Alexandre I. Il se trahit une fois, énérvé que celle situation-là le rendait, en s'écriant impatienté, plus ou moins en ces termes : « Eh bien si ça va de pire en pire, je vais m'établir à Varsovie ; c'est de la capitale de mon Royaume de Pologne, d'où je gouvernerai la Russie ». A Varsovie, il se trouvait toujours serein et tranquille ; il n'y avait rien à redouter.

Cependant ce ne fut pas, répétons-le, l'unique ressort de la « magnanimité » d'Alexandre. Il y concouraient d'autres : ses qualités propres à l'élève du philosophe suisse — sa sincère amitié pour le prince Czartoryski — *last not least*, l'intention, nous ne disons pas la manie, de se présenter au monde entier en caractère de bienfaiteur de l'Europe, autant plus de peuples placés sous son scèptre par la Providence elle-même. En tout cas, la peur —

ce fut tout-de-même l'essentiel; c'est ce qui suffit parfaitement à déchiffrer la psychologie de ce souverain, psychologie apparemment difficile à analyser, mais en effet pas du tout énigmatique, comme on se plaisait à l'affirmer.

A côté de la psychologie d'Alexandre I — rival de Napoléon et qui n'avait pas la chance d'être appelé Alexandre le Grand, parce que l'histoire avait déjà disposé de ce titre — il y avait d'autres raisons aussi, qui obligeaient le gouvernement de St. Pétersbourg à respecter les droits naturels de la nation polonaise dans ces vastes territoires de l'ancienne « République », qui se trouvaient sous le scèptre d'Alexandre. On y était forcé, bon gré mal gré. Il était pourtant impossible que de se passer entièrement d'administration de la justice et d'instruction publique dans les « huit gouvernements », nommés à ce temps ouvertement « polonais », et unis à la Russie depuis le premier partage aussi bien qu'après les deux autres <sup>(1)</sup>. Cependant, en Russie même, les maîtres d'écoles, étaient des corbeaux blancs, il y a cent ans; et, quant à l'administration de la justice, c'était pour la plupart l'affaire des seigneurs ou plu-

(1) V. la carte ci-jointe N. 3, 4.



tôt celle de leurs régisseurs, envers de serfs. Dans des parties de l'ancienne Pologne, incorporées à l'Empire russe, au contraire, il ne manquait aucunément d'écoles, et même d'excellentes, celles-ci organisées ou réformées dans le court espace de temps écoulé entre le premier et le troisième partage. Au sujet de l'administration de la justice, on y pourvoyait dans ces provinces, aux temps de la Pologne indépendante, par l'institution de juges élus qui ne coûtaient rien. Or, il fut tout-à-fait impossible de remplacer tout cela par des employés envoyés p. e. d'au delà de la Wolga, où il n'y avait ni juges ni gens qui auraient pu être nommés maîtres d'école. Ce n'est qu'après 1831, sous le règne de Nicolas I, que l'on avait commencé de remplacer les indigènes, aux tribunaux récemment érigés ainsi qu'aux écoles dont un grand nombre venait d'être supprimé, en y introduisant des Russes, à peu d'exception plus qualifiés à toute autre besogne que celle de jurisconsultes ou d'éducateurs et professeurs.

Voilà ce qui empêchait la Russie, pendant de longues années, de chercher à russifier ses provinces polonaises; force majeure — rien d'autre.

## VII

### Dès 1825 <sup>(1)</sup>

A l'Empereur Alexandre I, le « Magnanime », succéda son frère cadet, le cruel Nicolas I. Cependant, la cruauté du dernier ne se

(<sup>1</sup>) Pourquoi — demandera-t-on peut-être — « *Dès 1825* » et pas « *Dès 1831?* » L'année 1825, c'est la date de la mort d'Alexandre I. Mais, comme nous ne faisons pas précisément si grand cas de la « magnanimité » d'Alexandre, pourquoi signaler le commencement d'une nouvelle époque, depuis la mort de ce souverain, s'il s'agit du sort de la Pologne sous le scèptre des Tsars? Tel qu'il fût, Alexandre I était lié à la nation polonaise par les antécédents de la création du « Royaume de Pologne » et par cette création elle-même. Quant à Nicolas I, il avait seulement hérité d'engagements pris par son frère aîné; disposé à les respecter, vis-à-vis de son Royaume de Pologne, il remplissait ce devoir, tant qu'il le pouvait avant la révolution de 1830, même pour ainsi dire un peu à contre-cœur. Mais, la chose essentielle, c'est ce qui suit. Alexandre I songeait sérieusement (surtout en 1815) à réunir les « huit gouvernements polonais » (Lithuanie, Volhynie, Podolie) à son

manifesta qu'après 1831, c'est-à-dire après la victoire emportée sur la Pologne révoltée. Il serait long, trop long, que vouloir analyser, s'il fut sage de la part des Polonais, que de s'élever contre la Russie dans la malheureuse insurrection de 1830-1831. Si cher qu'est resté à jamais, à tout cœur polonais, le souvenir de cette lutte héroïque — on y est d'accord, dans toute la Pologne, et surtout parmi des histo-

---

« Royaume de Pologne », et il y pensait par cause ; v. ci dessus p. 87. Cette idée, pas même trop éloignée d'être réalisée effectivement (1818-1819), tomba ensuite, mais elle ne s'effaçait pas entièrement jusqu'à la mort d'Alexandre I. Et, on n'a pas besoin d'y appuier, un « Royaume de Pologne », composé du territoire ainsi nommé depuis le Congrès de Vienne, aussi bien que de ces « huit gouvernements polonais », cela aurait formé, en effet, un vrai Royaume de Pologne, pas entièrement dépourvu de visées sur la Galicie et sur le Grand-Duché de Posen. Au contraire, Nicolas I, rallié pour ainsi dire, à l'idée d'être un honnête Roi de Pologne dans les étroites frontières imposées à ce Royaume par le Congrès de Vienne, fut inébranlable, dès son avènement, au sujet de ne céder au Royaume, pas une lieue carrée au delà du Niemen et du Bug. En raison directe, l'idée d'une vraie Pologne, unie à l'Empire de Russie sous le scèptre des Romanoff, disparut finalement de l'ordre du jour, dès la mort d'Alexandre I.



riens le plus accrédités, que l'insurrection du 29 novembre 1830 fut, du point de vue politique, en tout cas, un désastre; on peut le dire aujourd'hui — sans froisser le sentiment national — même une légèreté. Acte de peu de perspicacité, très hasardé — à excuser seulement par une suite ininterrompue de provocations et de vexations inouïes auxquelles le sentiment national, surtout celui de la jeunesse entière, ne pouvait réagir d'autre manière qu'en recourant aux armes. Tout ce qui avait de bon sens, au sujet de la politique, se rangeait à côté de ceux-là qui désiraient, au commencement de l'insurrection, de proclamer la guerre du roi de Pologne (mal renseigné), Nicolas I, contre le Tsar de Toutes les Russies, ce même Nicolas I.

Réglons simplement ces sèches dates: 1820 révolution en Espagne, à Naples, au Portugal — 1821 l'insurrection de la Moldavie (Roumanie), 1822 celle de la Grèce — 1829 l'indépendance du Royaume de Grèce reconnu par l'Europe — 1830 révolution du juillet et celle de la Belgique, toutes les deux éclatées avant l'insurrection polonaise du 29 novembre de cette même année. En Espagne, en Italie, au Portugal, ce fut le soulèvement de nations,

du militaire, contre les vexations d'un système, représenté par le prince Metternich, et qui, inoculé par lui au Tsar (congrès de Laibach 1821, celui de Vérone 1823) trouva dans ce dernier, de même que dans son successeur, de dociles champions. D'autre côté, les insurrections de la Roumanie, de la Grèce, même de la Belgique aussi, se présentent sous l'aspect d'un éveil du sentiment national, toutefois légitime, contre l'oppression étrangère. Ces deux agents à la fois réunis, firent éclater l'insurrection polonaise 1830-1831, après tant de précédents créés par d'autres nations et couronnés du succès. Pouvait-on exiger d'une nation opprimée, nourrie de réminiscences de son glorieux passé de huit siècles, du vivant de la même génération qui avait survécu au démembrement de la Pologne — et ce n'était pas pourtant la Grèce ou la Roumanie de 1821 — pouvait-on exiger d'une telle nation en deuil, qu'elle restât inerte sous le joug russe, résistant à toutes provocations imaginables? Il aurait fallu que ce fût une nation entière, composée de diplomates, d'hommes d'état, ou bien — de lâches.

Il y entraît aussi, sans aucun doute, l'individualité personnelle de Nicolas, régnant de-

puis cinq ans. Peu populaire en Pologne, il était cependant gentilhomme. Ce ne fut pas en vain que sa grande mère, très intelligente tout-de-même, la Tsarine Catherine II, se plaisait à l'appeler, à peine sorti du berceau, *le chevalier Nicolas*. A l'âge mûr, il justifia cette opinion, en tout cas au sujet du courage personnel : il n'était pas du tout poltron, comme ses deux frères aînés, Alexandre I (l'Ange, ainsi appelé en famille) et le Grand Duc Constantin. Le chevalier Nicolas fut cependant peu enclin à se lancer aveuglement dans de dangers irréparables, pour braver non seulement l'opinion mais, ce qui était beaucoup plus que l'opinion, pour braver toutes les ressources inépuisables de cette unique oligarchie, composée de nombre de généraux, sénateurs, hauts fonctionnaires etc. Vis-à-vis de cette étrange oligarchie, l'Autocrate de la Russie, si autocrates qu'étaient les allures de Nicolas lui-même, se trouvait pourtant plus ou moins impuissant. C'est pourquoi Nicolas I désirait tant, de « civiliser sa Russie à l'aide de la Pologne et des Polonais ». Ce fait indéniable, constaté par un auteur polonais, peut froisser facilement, et plus que froisser à nos jours, tout lecteur russe ou non seulement russe ; nous nous en rendons



bien compte. Mais c'est vrai, et il faut le constater pour déchiffrer la psychologie de Nicolas I. Lui-même, il l'affirma en confiance mais avec précision, ne laissant aucun doute, en automne 1831, la Pologne vaincue à ses pieds. Or, en raison directe, c'était avant tout, de la rancune intarissable, que ce sentiment dont provenait son hostilité acharnée contre les Polonais, sa cruauté même. Il disait pourtant franchement qu'ils avaient, — eux, Polonais — par leur « bête de révolution » (comme il s'exprimait) ruiné « tout le programme de sa vie ». Il y entraît cependant, c'est aussi indéniable, bien d'autres motifs. « Chevalier » qu'il fût, il était néanmoins forcé de compter beaucoup avec ce que lui imposait cette terrible oligarchie de généraux et sénateurs etc., etc. En tout cas, l'insurrection polonaise fit du « chevalier Nicolas », le bourreau de la Pologne par excellence.

La Pologne vaincue (septembre 1831), le nommé « Royaume de Pologne », érigé par le Congrès de Vienne et soumis à la dynastie des Romanoff, en union apparemment rien que personnelle — cessa d'exister. On y laissa toutefois une administration à part, aux employés pour la plûpart de nationalité polonaise (les

plus hauts fonctionnaires exceptés); la langue officielle resta plus ou moins intacte, polonaise; dans des écoles dont le nombre fut réduit au *minimum*, on continua à enseigner encore, à peu d'exceptions, en polonais. Mais la Constitution du « Royaume de Pologne », établie par Alexandre I en 1815, sur le modèle de celle de la France, fut abolie; l'armée polonaise disparut.

\* \* \*

Il vint Alexandre II dont on pouvait espérer vraiment plus que la « magnanimité » prétendue de son grand-père, du célèbre « Restaurateur de la Pologne », comme on appelait Alexandre I à Varsovie après le Congrès de Vienne <sup>(1)</sup>. Alexandre II, c'était du caractère

(1) J'y appuie, n'oubliant point les fameuses paroles d'Alexandre II prononcées à Varsovie, à son avènement au trône, devant une députation polonaise inoffensive bien entendu : *Point de rêveries !* et au cas contraire : *Je saurais sévir*. Fût-ce dit par égard aux généraux, sénateurs, etc. russes qui l'entouraient, fût-ce une espèce de délicatesse de sentiment, parce qu'il ne voulait pas rénier son père, Nicolas I, récemment mort si tragiquement : en tout cas, Alexandre II sût désavouer ces paroles de vrai tyran, peu d'années seulement après les avoir prononcées.

et beaucoup, beaucoup de bonne volonté. Fut-ce de la sagacité, fut-ce peut-être aussi un peu de sentiment de la part de ce souverain, enclin à réparer le mal: la courte période des années 1861-1863 où le marquis Wielopolski agissait à Varsovie, de concert avec l'Empereur, promettait beaucoup à la Pologne et à la cause polonaise. L'insurrection de 1863 fit fin à toutes ces espérances. Nation incorrigible — dira-t-on non seulement à Pétrograde. Mais, pour analyser cette question bien délicate et pas facile à résoudre consciencieusement, il faudrait recourir aux documents des péripéties de cette époque autour de la néfaste année 1863, documents publiés et documents inconnus jusqu'à l'heure — aussi bien qu'à une analyse sérieuse de « faits généraux » de premier ordre en histoire universelle, dont seulement on tirerait une réponse bien fondée. D'autant plus, l'histoire nous enseigne qu'il faut enfin se poser la question: la Pologne assujettie au Tsarat, peut-elle ne pas gêner les intérêts majeurs de toutes les nations civilisées, peut-elle ne pas menacer la paix européenne, même à nos temps où une nation vivante « au delà », ne dispose ni de milliards d'argent ni de millions d'hommes armés pour se défendre.



Une analyse consciencieuse de ce qui était effectivement la malheureuse insurrection polonaise de 1863, serait tout-à-fait inutile, tant qu'on ne pourrait pas en donner le résumé dans un gros volume. C'est pourquoi il faut s'en passer en attendant. Rappelons seulement que l'année 1863, ce fut, entre autres, le lendemain des années 1859, 1860 et 1861, c'est-à-dire *del risorgimento italiano*. Il n'y avait alors que 4 ans que l'Italie n'existait encore point, comme État, et l'on croyait peu probable que cela arrive un jour. En 1863, il y avait déjà un Royaume d'Italie, pas encore trop redoutable aux autres puissances, mais, enfin, un Royaume d'Italie. Et en 1863, on doit s'en rappeler aussi, Napoléon III se trouvait à son apogée; ce fut pourtant ce souverain même qui, pas aussitôt l'insurrection polonaise éclatée, mais déjà quelques semaines après, avait prononcé confidentiellement, à l'adresse des Polonais, cette parole néfaste et qui les a coûté ensuite si cher : *Durez, durez!*... C'est précisément, s'il s'agit de l'insurrection de 1863 qu'il est permis d'employer cette phrase banale, si banale qu'on a presque peur de s'en servir : « Tout comprendre c'est tout pardonner » — pardonner, cela va sans dire, de la part de l'Europe.

Les années qui suivirent l'insurrection de 1863, étaient des plus dures, en savoir-faire appliquer un régime dur à outrance — distancées seulement par le règne entier d'Alexandre III. L'insurrection de 1863 réprimée, on abolit sévèrement et en même temps d'une manière pas dépourvue de finesse, tout ce qui restait en fait d'autonomie nationale dans celle partie de la Pologne qui ne cessait pas encore d'être appelée — presque à dérision — « le Royaume de Pologne ». Puis, on cessa en peu de temps de se servir de cette dénomination alors bien bizarre ; on commença à appeler officiellement cette partie de l'Empire russe, simplement : « Le territoire de la Vistule ». La langue polonaise disparut d'écoles, de tribunaux etc. ; il n'était pas même rare qu'un frère aîné qui se hasardait à enseigner du polonais à son frère cadet, s'exposait, non seulement à des chicanes, mais aux sévères punitions. Au delà du Niemen et du Bug, en Lithuanie, en Volhynie, en Podolie, c'était encore bien pire. Le fameux « oukase de décembre » défendit absolument aux Polonais d'acheter des biens, même à leurs compatriotes qui se trouvaient obligés à les vendre — grand nombre de confiscations, de ventes de biens « forcées ou ordonnées » par le gouver-

nement <sup>(1)</sup>, bien entendu pour les vendre exclusivement aux Russes qui seuls étaient autorisées à en acquérir. A Vilna, si cher à tout cœur polonais par le souvenir d'Adam Mickiewicz, le célèbre poète national : sur les places publiques, dans toutes boutiques, brillait la fameuse « défense de parler polonais ». Cette défense, promulguée après 1863, a été renouvelée plusieurs fois, dernièrement au commencement du XX siècle.

Tout de même, vers la fin du règne d'Alexandre II — c'est ce à quoi nous venons de faire une allusion ci-dessus <sup>(2)</sup> — vint un moment d'espérance pour la Pologne russe, d'e-

<sup>(1)</sup> Il est difficile de trouver le mot qui exprimerait exactement ce détail de la législation russe, puisqu'on ne trouve pas de pareil ailleurs. Il s'agit simplement de ce qui suit. Tel et tel Polonais, propriétaire foncier quelconque, reçoit un beau jour l'ordre de vendre dans un court espace de temps, ses biens à lui, n'importe, s'il les tient de ses ancêtres qui vivaient au XV siècle, ou s'il les hérite de son père seulement, qui les avait acquis — de les vendre à un Russe. A quel prix ? — l'on peut se figurer. Presque toujours, c'étaient donc de bas fonctionnaires russes qui étaient à même de se faire propriétaires fonciers, pas rarement au prix d'une bagatelle, qui n'équivalait pas même le revenu de la terre acquise.

<sup>(2)</sup> V. ci dessus p. 86.



spérance d'un certain soulagement, au moins, après de dures années 1864-1880. Alexandre II, personnellement toujours contraire à cette répression si sévère, désirant de retourner en Russie elle-même à ses rêves de jeunesse évanouis, pensait sérieusement aux réformes qui avaient été altérées brusquement par les événements de 1863; il songeait aussi au soulagement du sort de ses sujets polonais. C'était le ministre Loris-Mélikoff qui fut chargé d'exécuter les intentions bienveillantes de son noble souverain. Le 1<sup>er</sup> mars 1881 (v. s.), la bombe lancée contre l'Empereur, si plein de bonne volonté, enfonça la Russie de même que la Pologne, dans l'abîme du triste règne d'Alexandre III, on pourrait dire presque, d'Alexandre le « Terrorisé ».

\* \* \*

À la dernière vingtaine d'années, dès l'avènement du Tsar régnant, nous préférions ne pas y toucher; c'est pourtant plutôt le temps présent que de l'histoire. Tout-de-même, il est vraiment impossible que de clore ce rapide aperçu, sans tacher de se rendre compte, quels changements — essentiels — avait subi en ce

temps et pendant quelques années précédentes — toute la structure sociale et politique du colosse russe. On va y voir aussi clairement — nous l'espérons — jusqu'au quel point la naïveté polonaise fut à même de se désillusionner entièrement au sujet du désiré *modus vivendi* (Pologne-Russie), après avoir vu enfin le soi-disant parlementarisme inauguré sous le scèptre des Tsars, en conséquence de la guerre japonaise. C'était la même désillusion, plus ou moins, que celle subie par les Polonais, au dépens d'intérêts nationaux, plusieurs années auparavant, dans le royaume de Prusse. Il y a un proverbe polonais: « *Le Polonais n'est prudent qu'après le désastre* ». Or, au sujet en question, après l'expérience faite en Prusse, les Polonais avaient tout-à-fait désavoué la qualité que ce proverbe se plait à leur attribuer.

Dans la triste période, bien triste pour toute l'Europe, du prince Metternich, tout Polonais était profondément convaincu qu'il n'existe qu'une seule panacée infaillible, propre à porter remède à tous maux possibles, à ceux de la Pologne avant tout, et que ce serait: *le parlementarisme, le régime constitutionnel*. En Autriche, c'est plus ou moins vrai, l'ère constitutionnelle avait porté remède à beaucoup de maux

invétérés de la Galicie et des Polonais; l'Autriche, c'est un étrange Etat, d'une structure toute particulière. Mais en Prusse, la désillusion de cette partie de la nation polonaise qui s'obstine à vivre quand même dans le Duché de Posen et dans la Prusse ci-devant Royale, a été terrible, on ne le sait que trop; quel paradis que le temps qui précéda l'an 1848, en comparaison de l'état actuel!

En Russie, tant qu'on avait à faire au Tsar, au prétendu « Autocrate de Toutes les Russies », fût-ce tel ou tel Alexandre ou Nicolas I, des espoirs à pouvoir établir un jour ce qu'on appelait un certain *modus vivendi* — n'étaient nullement privés de base plus ou moins solide. Toujours terrorisé qu'il l'était par son entourage, par une légion (à peu près prétorienne) apparemment servile à la mongole et en même temps effectivement plus que redoutable — un Tsar quelconque, supposons-le, doué non seulement d'intelligence mais aussi de beaucoup de courage et de caractère — aurait pu essayer un beau jour à secouer ce joug insupportable qui ne cessait à peser sur tous les successeurs de Paul I. C'était au moins imaginable qu'un tel soulèvement de l'« Autocrate » contre l'oligarchie qui l'opprimait. Et il faut l'avouer, il



y a eu, parmi ces Tsars, des souverains intelligents et de bonne volonté. Or, on pouvait sans être trop optimiste, se rendre à des espérances au sujet en question, tant que les grandes masses du peuple russe, peuple de tant de qualités et entièrement attaché au trône, regardait chaque Tsar comme une incarnation de l'autorité par excellence, et ce qui vaut quelque chose, autorité que Dieu lui-même avait donné à la Sainte Russie. Recourant courageusement à l'affection sincère des masses, bravant l'omnipotence de l'oligarchie, tel ou tel Tsar aurait pu l'emporter tout-de-même et mériter à juste titre le surnom du « Béné » : *Blagovîèchetchennyi* <sup>(1)</sup>.....

Depuis quelque temps cette oligarchie qui avait régné en Russie tant d'années — elle existe certainement, mais sans avoir plus l'ascendant d'autrefois. Est-ce un bonheur pour ce colosse d'Empire, et ce fait — peut-il empêcher son suicide? Il est difficile d'y répondre déjà aujourd'hui; l'évolution qui abolit la toute-puissance de l'entourage du Tsar ou, au moins, qui avait déjà réussi à faire bien de progrès

(1) C'est ainsi qu'on aimait à nommer presque officiellement Alexandre I, surtout depuis l'année 1813.

en la détruire — c'est si neuf, si récent. La Russie, développée énormément sous tous les rapports depuis un demi-siècle — ce n'est plus une masse inerte, gouvernée au nom du Tsar par son entourage. C'est déjà de la nation russe qui sait plus ou moins ce qu'elle veut — malheureusement trop héritière de mêmes instincts qui dirigeaient toujours, il y a 100 ans, il y en a 50, il y en a seulement 25, l'oligarchie militaire et bureaucrate de St. Pétersbourg.

Essayons d'expliquer ce fait; il est trop essentiel pour le sujet qui nous occupe, pour qu'on puisse ne pas s'y arrêter. La dynastie de Romanoff, il y a un siècle, n'était représentée que: 1<sup>o</sup> par le Tsar lui-même n'ayant pas d'enfants, 2<sup>o</sup> par ses deux frères qui n'en avaient non plus, et 3<sup>o</sup> par le Grand-Duc Nicolas, ensuite Tsar, dont les descendants présentent à l'heure le nombre respectable, de 30<sup>1</sup> Grand-Ducs et 20 Grande-Duchesses — quantité pas négligeable. Le voilà, le nombre actuel; il croît naturellement chaque année et avec lui il croît aussi continuellement le total d'apanages dus aux princes impériaux, de même que de dots dues à leurs sœurs, à leurs filles à marier. Les Grand-Ducs, nullement

rois fainéants, c'est actuellement la première phalange des plus hauts fonctionnaires. Donc feu l'oligarchie régnante à l'époque d'Alexandre I et de ses deux successeurs, elle n'existe plus dans le même sens du mot, composée — qu'elle l'était alors — d'un nombre plus ou moins restreint de généraux et de sénateurs. Elle ne subsiste plus, répétons-le, sous l'aspect bien funeste d'autrefois, mais plutôt transformée entièrement en une espèce de démocratie, c'est à dire élargie à ne plus la reconnaître, élargie en haut et en même temps, en bas, ayant à sa tête les 30 Grand-Ducs et leurs cours respectives, et ce qui est essentiel, après avoir absorbée la nation toute entière, puisque cette nation-là est pénétrée à l'heure qu'il est, de tout ce qui formait le caractère de feu l'oligarchie plus ou moins éteinte. La nation russe dans ce sens, c'est précisément la bureaucratie, la grande armée de fonctionnaires à la solde de l'énorme Empire, ressemblant toujours à des inoubliables types de chefs d'œuvres de la littérature russe, de Gogol et de Chetchédrine. Les instincts qui dirigent ces légions, sont restés les mêmes que ceux de généraux et sénateurs tsaricides d'auparavant, unis à ceux



de *tchinoveniks* <sup>(1)</sup>, reproduits avec tant de talent par des auteurs russes cités. C'est une bureaucratie à part, pas à comparer à quelle que ce soit autre; les éléments ethnopsychologiques qui la formèrent depuis de siècles, ne trouvent rien de semblable dans d'autres produits de la même espèce. Il y entre avant tout du byzantin, élément essentiel de toute culture russe, et amalgamé au chinois transmis par l'intermédiaire de tout ce qui fut moscovite, sous le joug mongole de si longue durée. Ce joug-ci, il forma le caractère national des conquérants de toutes les Russies, en servant surtout par ces éléments d'origine chinoise, de modèle au mécanisme administratif moscovite. Ce qui est du russe, spécifiquement russe, dans le caractère de la bureaucratie russe, c'est cette large nature russe (*chirokaïa rousskaïa natoura*), connue aussi bien à l'étranger et tellement appréciée aux casinos, villes d'eaux etc., que dans les rues de St. Pétersbourg, de chaque chef-lieu de gouvernement,

(1) Mot provenant du mongole; *tchine* = rang auquel appartient un employé d'Etat (chinois). *Tchine tchinà patchitaïette* = celui d'un rang inférieur doit rendre ce qu'il est obligé de rendre (obéir) à celui qui est au dessus de lui.

jusqu'aux toutes petites villes de tel et tel district, et naturellement bien d'avantage aux cabarêts et « variétés » qu'ailleurs. Un *tchino-venik* à large nature, ne peut nullement suffire à la besogne de son emploi qu'en soignant consciencieusement ses qualités psychiques et intellectuelles, ce qui exige absolument qu'il « laisse faire » cette large nature, et cela coûte, coûte beaucoup plus que lui puissent rapporter ses appointements. C'est pourquoi il est obligé à recourir — pas à d'occupations qui ne touchent pas à son emploi — cela l'empêcherait à remplir ses devoirs — mais à se procurer des *révenus* à part; voilà le terme technique.

On le sait bien, l'Etat moderne absorbe de jour au jour tant de différents nouveaux terrains de la vie sociale; il en naissent chaque année de nouvelles branches d'administration, auxquelles on ne pensait point, il y a encore peu de temps. C'est un procès général et la Russie n'en est point exempte. De cette manière il croissent aussi de jour au jour les légions de la bureaucratie toute particulière à la Russie. Mais ce qui est neuf dans son histoire, c'est que cette bureaucratie s'étend actuellement du haut jusqu'en bas, en commençant par le zénith de maisons grand-ducales et

passant par tous les degrés de l'échelle sociale, jusqu'aux cabanes de paysans, ci-devant serfs, il n'y a que 65 ans. Presque partout, presque dans chaque famille, il y a actuellement des membres qui appartiennent à la bureaucratie, ne fût-ce que comme prêtre russe (*pope*) ou mécanicien de chemins de fer. En Russie, c'est neuf, répétons-le. Et, vu les particularités nationales de cette bureaucratie, voilà d'où ressort la solidarité de la nation, amalgamée plus ou moins à la bureaucratie elle-même : solidarité soutenue par le sentiment de complicité et se servant de l'étendard belliqueux du nationalisme qui est oppressif à outrance et qui a déclaré la guerre à toute nationalité pas russe (l. moscovite) habitant les provinces de l'Empire russe. C'est précisément pourquoi l'on fait tout possible pour russifier les provinces habitées par ces nationalités-là, non seulement les provinces polonaises, mais aussi la Finlande, le Caucase, les provinces baltiques ; et pourtant en même temps on se garde bien, peut-être instinctivement, de chercher à russifier trop les individus. Le cas échéant, il y aurait pour le moment trop d'élément « national », c'est-à-dire trop d'individus privilégiés, et « prédestinés » pour ainsi dire, à occuper de places



pas mal payées, places qui rapportent, ce qui vaut toujours plus que les appointements fixes, des « revenus à côté ». Il y en a effectivement à l'heure qu'il est, presque assez de cet élément privilégié, russe (ou moscovite sans phrase); la statistique officielle en compte 84 millions (sur le total d'à peu près 170 millions de la population entière de l'Empire russe). Le reste n'est bon qu'à verser son sang, en cas de guerre, pour le bien de la Russie. Or, les places soldées, de toute espèce, donc aussi les places aux écoles publiques entretenues aux frais du gouvernement, Dieu garde que tout ceci puisse être accessible un jour, à tout *Non-Russe* (*inorodtsy*!) Un cauchemar qui, tant qu'il menace peu la réalité, ne cesse à tourmenter tout nationaliste russe (*istinnnyi rousskiy tchélovièk*!). Voilà le fond de la question polonaise en Russie; nous ne nous trompons pas, assurément pas.

Voilà aussi la seule explication pourquoi le parlementarisme russe est devenu, en si peu de temps, si intransigeant vis-à-vis des nationalités non-russes en Russie, et pourquoi la Douma dispose d'une forte majorité si « conservatrice » et réactionnaire. Il n'y a personne en Russie — le gouvernement y compris — qui craindrait un contrôle efficace de l'administra-

tion publique plus que la majorité de la Douma, élue par les *tchinoveniks*, par leurs amis, enfin, par la « nation ».

Est-ce le plus grand danger pour la « Pologne russe » que celui-ci, danger toutefois redoutable au point de vue politique? Nous craignons qu'il y en a d'autres et de beaucoup plus terribles : ceux qui touchent à l'âme polonaise.

La Russie, répétons-le, a changé énormément depuis ce temps dont nous voyons les types si caractéristiques dans les romans de Tourguénieff, dessinés avec tant de talent et parfois si sympathiques. Énorme progrès depuis les *Pères et fils* de Tourguénieff : progrès de la culture matérielle, en même temps imposant développement intellectuel, mais accompagné de ce procès psychique, qui transforma rapidement les types de Tourguénieff en ceux d'aujourd'hui, représentés d'une manière si plastique, par la plume de Gorkiy et d'Andreïeff. C'est du toxique, toujours plus fort et toujours plus dangereux, qui empoisonne l'âme russe, la pénètre jusqu'à ses racines, et qui doit probablement son origine à l'athmosphère du milieu *tchinovenik*, puisqu'il ressort plus ou moins de l'étrange sentiment de « complicité », propre à ce milieu même. L'école russe, c'est le

terrain préféré de miasmes toxifères qui n'y trouvent pas d'antitoxique, et c'est là pourtant que se forme l'âme de la jeunesse polonaise. Bien préparée à s'en approprier tout ce qui est essentiel dans ces miasmes, elle continue à subir leur action dans toute sa vie ultérieure, en contact inévitable avec des *tchinoveniks* auxquels il y a à faire en Russie à chaque pas. C'est ainsi que la malheureuse âme polonaise commence à se transformer, de jour au jour, sans même s'en apercevoir, c'est ainsi qu'elle court le danger de s'assimiler plus ou moins à l'âme russe.

Nous ne le voyons que trop : la révolution russe de 1905-1906 a mis en vue, sur la surface du nommé « Royaume de Pologne », des échantillons formidables de ce procès psychique, décomposant, nihiliste. Tel nombre de champions et beaucoup de « martyrs » de cette révolution (en Pologne) — combien éloignés sont-ils du modèle inoubliable à jamais de la martyrologie polonaise d'autrefois, de ces enfants héroïques de Vilna, auxquels Mickiewicz avait érigé leur monument *aere perennius* dans ses « Ancêtres » (*Dziady*). Brigands exerçant leur métier sur des chemins publics, mais brigands tant à plaindre, séduits par un instinct invincible qui



les poussa à protester par des vilains crimes révolutionnaires, contre les excès du régime oppressif et empoisonnant ces jeunes âmes à leur insu. Eux-mêmes, ces brigands, Russes au fond de leur âme, sans s'en apercevoir, vrais Russes parlant polonais et croyant, pour comble de leur malheur, qu'ils parlent même le langage patriotique.

*L'âme intoxiquée de la nation, voilà la douleur, la plus grande des douleurs* <sup>(1)</sup>, nous l'avons cité déjà, ce cri prophétique du poète polonais, contemporain des grand-pères de ces révolutionnaires malheureux...

Est-ce irréparable? Cela doit être *un étrange jus*, aux qualités tout à part, *que du sang*; un poète allemand l'a dit. Or, il n'y manque pas de sang qui coule à l'heure, et qui coule en ruisseaux. Va-t-il faire des miracles? Laissons les hypothèses qui ne conviennent pas à l'historien. Seulement qu'en chrétien, il me soit permis de rappeler que des miracles, miracles psychiques au moins, qui transformeraient l'âme humaine, ne se font pas sans concours de cette âme, et qu'il y faut de la bonne volonté.

Et où la chercher : la bonne et ferme volonté?

(1) V. ci-dessus p. 73.

## VIII

### Au delà des frontières russes

Si l'on voulait apprécier les forces vitales d'une nation, seulement du point de vue de la statistique, en les mesurant à l'aide des chiffres qui indiquent le nombre de kilomètres carrés et d'habitants, il n'y aurait pas de bonne raison à s'opposer beaucoup à la manière de voir qu'on se plait à appliquer en Russie, aux discussions sur la question polonaise, en la regardant comme une question interne de l'Empire russe. Vraiment, de ce point de vue-là, les provinces polonaises qui se trouvent sous la domination de l'Autriche et de la Prusse, pourraient être considérées comme une quantité négligeable, ne formant que, plus ou moins, 20 % du vaste territoire habité par les Polonais (1).

(1) Le nombre d'habitants polonais dans la Pologne autrichienne et prussienne, forme environ 40 % du total de la population polonaise (en Europe); sur le total du

Nous n'avons pas besoin d'y appuyer cependant que nous ne partageons pas ce point de vue, ni l'opinion russe dont il est question. D'autant plus devons-nous présenter nos excuses que ce n'est qu'un seul, que ce dernier chapitre qui traite de la Galicie et du Grand-Duché de Posen, vis-à-vis des trois précédents qu'il y était question de la vie nationale polonaise « *au delà* » sous le joug russe. La chose est bien simple. Sans commettre, nous l'espérons, une faute de disproportion dans la manière de traiter notre sujet, on peut s'y borner dans ce rapide aperçu — fait quasi à vol d'aéroplane, s'il est permis d'hasarder cette expression — à marquer seulement les contours essentiels, sans entrer dans un examen détaillé des questions qui ne paraissent pas peut-être même, au premier moment, se trouver dans un rapport immédiat avec la vie nationale de la Pologne

---

territoire de l'ancienne Pologne (1772) faisant partie de l'Empire russe, il y a près de 23 % de ce qui forme le territoire ethnographique exclusivement polonais, le reste (77 %) ce sont les « gouvernements » de l'Empire où les Polonais se trouvent dispersés (depuis le XV siècle) parmi les Ruthéniens (la Petite-Russie et la Blanche-Russie) aussi bien que parmi les Lithuaniens.



démembrée. Et pourtant, sans se rendre compte, au moins de ce qui est entièrement essentiel dans ces questions-là, il serait inutile de parler de la question polonaise en Russie. La Prusse et l'Autriche sont tout de même en Europe beaucoup mieux connues que l'énorme colosse russe.



Il y a plus d'un demi-siècle, 55-57 ans, dans mes jours d'enfance, un monsieur se présentait parfois chez mes parents, un ami de mon père, qui ne venait que rarement à Léopol, trop rarement pour un petit garçon qui aimait à l'écouter parler. J'attendais toujours impatiemment son arrivée qu'on annonçait chez nous toujours quelques jours avant.

C'était un Galicien, émigré depuis 1848 et établi à Posen; grâce à une amnistie générale depuis promulguée, il lui était permis de venir à Léopol pour voir ses amis et parents. Le souvenir de ses rares apparitions m'est resté cher. Ce n'est pas exagéré: tant d'années se sont passées — personne de tous ceux qui assistaient à notre table de famille pendant ses visites, outre moi, ne vit plus de-

puis longtemps — et je vois sa figure, je la vois distinctement, parce que je rêve souvent de lui, et ses traits sont présents à mes yeux plus que ceux de ma mère, morte quelques années après cette suite de dîners en l'honneur de Monsieur Siedmiogrodzki; ils me sont présents plus que ceux de mon frère et de ma sœur qui ne vivent pas depuis une bonne trentaine d'années...

Comment cela? Pourquoi? Monsieur Siedmiogrodzki nous racontait ce qui se passait à Posen: il parlait des écoles où on enseignait en polonais, ce qui à nous autres, en Galicie, semblait un rêve. Voilà ce qui hantait mon imagination d'enfant condamné à apprendre tout dans une langue étrangère, en allemand, ce qui était plus qu'un cauchemar d'un gamin de 5 ans, qui se tourmentait à s'appropriier le difficile *Der-die-das*...

Des longues années s'étaient écoulées depuis ces jours-là si éloignés de nous, jusqu'à un autre moment, où je n'étais pas encore sénateur autrichien mais tout-de-même chevalier de l'Ordre autrichien de la Couronne de fer. A ce temps j'étais obligé de passer quelques jours à Brünn, chef-lieu de la Moravie, avec la célèbre citadelle de Spielberg devant mes

yeux, ce véritable *monumento nazionale* pour nous autres Polonais aussi bien que pour des Hongrois et Italiens, dont un tel nombre avait péri dans les casamattes de cette citadelle, en prisonniers politiques. J'avais donc l'occasion de visiter ce curieux « monument », et craignant d'ennuyer trop l'aimable officier austro-hongrois qui m'en faisait les honneurs, je dis :

— « Excusez, mon capitaine, si je vous dérange en demandant tant de détails, mais, ce n'est qu'un hasard que moi, je n'ai pas aussi habité ces murs si intéressants ».

— « Tiens? »

— « Mais oui, je suis né seulement une vingtaine d'années trop tard pour cela ».

Et je pensais à ce comte Jules Andrassy père, à ce ministre qui avait tracé à l'Autriche-Hongrie la voie de la politique étrangère à laquelle cet Etat doit, à l'heure qu'il est, les moyens de résister au colosse russe, et qui alors n'était mort que depuis un an (1890). Si Andrassy n'habitait jamais Spielberg, où périssaient, dans des casamattes de si mauvais souvenir, tant de ses compatriotes, il ne le devait peut-être qu'à cette seule circonstance que, condamné à mort et pendu en effigie, il a eu la chance de se sauver et d'émigrer en 1849.



Peut-être ces reminiscences personnelles seront une espèce d'illustration jetant une lumière sur ce qui s'est passé en Autriche pendant le règne de François Joseph I, et de ce qui s'est passé en même temps en Prusse, dans le sens inversé, par rapport à la question polonaise. Il y a tant à « savoir », tant à « s'en rappeler » à nos jours, que l'on ne s'en rend plus compte d'une façon exacte au delà des frontières autrichiennes et allemandes.



En Prusse aussi bien que dans d'autres États de feu l'Union Germanique (*Deutscher Bund*), on fut après le Congrès de Vienne bien désenchanté et désillusionné des espérances qui avaient animé la nation entière à la veille du Congrès, durant le soulèvement national contre Napoléon en chute (*Freiheitskriege* 1813-1815). Une vive et noble expression de ce sentiment de désillusion, se présente dans un beau chant national allemand, jadis si populaire et depuis oublié (*Wenn heut ein Geist herniederstiege*) où un jeune homme, soldat volontaire et poète, se montre en revenant, plaignant sa jeune vie sacrifiée en vain. Tout de même et plutôt en

raison directe de tout ce-ci, les Allemands de cette époque raffolaient des Polonais opprimés en Autriche et en Russie, et les *Polenlieder* (chants en l'honneur de la Pologne) ne disparaissaient point de l'ordre du jour. Ces sentiments n'étaient pas toutefois partagés par l'oligarchie prussienne de ces temps (les *Junker*) — oligarchie régnante en accord parfait avec le roi, et toute autre que celle de la Russie, puisqu'elle était fidèle au souverain sans restriction mentale (*deutsche Treue*). C'est pourquoi le sort des Polonais sous la domination prussienne — bien que beaucoup meilleur que celui des leurs connationaux en Autriche de Metternich — était loin de ressembler à un paradis, tel il paraissait à un garçon polonais de Léopol, qui ne connaissait de ses yeux que son pays natal, la Galicie avant 1860.

Mais depuis ce temps, cela allait toujours de pire en pire au Grand-Duché de Posen et dans la ci-devant Prusse Royale. Le moment critique depuis lequel la répression de la vie nationale polonaise en Prusse, avait commencé d'une manière systématique, propre aux Allemands, ce fut le lendemain de la guerre française, 1871. En vain les Polonais de Posen, versèrent-ils leur sang dans les batailles de

Wörth, de Sedan, de Metz; en vain l'archevêque Ledochowski (emprisonné ensuite 1874, une année entière, pendant le fameux *Kulturkampf*) se rendit-il à Versailles pour présenter ses hommages à Guillaume I, au moment même où celui-ci prit le titre de l'Empereur d'Allemagne. Un seul instant bien court (*neuer Kurs* de Caprivi 1893-1894) excepté, la répression de tout ce qui est polonais, marchait chaque année en avant, jusqu'à ce qu'elle attint le sommet vertigineux, paraît-il point à distancer. C'est la célèbre loi d'expropriation, de longue main préparée et toutefois celle que les jurisconsultes allemands croyaient pendant longtemps impossible à voter, une loi qui autorise le gouvernement prussien à exproprier les propriétaires fonciers polonais, sans aucune autre raison que celle de leur nationalité polonaise <sup>(1)</sup>... Un glaive de Damoclès...

Tout de même: *point de mal qui ne tourne au bien*. Tant d'hommes qui — en Galicie par exemple — seraient devenus employés au service d'Etat, à Posen, vu l'impossibilité absolue d'y arriver, étaient obligés et le sont à l'heure, de se rendre aux occupations qui seules re-

(1) Comparez ci-dessus, p. 100.



stent accessibles à tout Polonais prussien pauvre ou de fortune médiocre: commerce, industrie, métiers d'artisan, etc. Or, ce d'où ressortait, et peut-être le plus, la faiblesse de la « Sérénissime République » polonaise, ce manque du tiers état ou plutôt d'une classe sociale moyenne assez développée, placée entre les paysans et la noblesse — le régime prussien vient de combler cette lacune désastreuse, certainement malgré lui. Il l'a fait non seulement dans la « Pologne prussienne », puisque le « tiers état » de Posen, parfaitement organisé sur le terrain économique, pour faire face à la concurrence allemande, sert de modèle à toute Pologne. Et voilà les nationalistes allemands les plus acharnés (les *Hakatistes*) qui se lamentent de voir l'industrie et le commerce polonais au Duché de Posen, non seulement florissant mais se développant du jour au jour dans une mesure tout-à-fait inattendue même de tout optimiste polonais.

Mais ce qui vaut le plus pour la cause polonaise dans tout son étendu — des bords de la Warta jusqu'à ceux de la Dwina et du Dniepr — c'est un changement profond et essentiel que l'oppression prussienne est parvenue à produire quant au paysan polonais.

Ce changement aussi dont la valeur pour la cause polonaise est inappréciable, s'est produit à travers des intentions des Messieurs qui gouvernent le territoire de Posen, ne songeant qu'à l'extermination complète du polonisme, et assis à leurs écritoirs de Berlin. En 1874 — date mémorable personnellement pour l'auteur, puisqu'il commençait à ce temps, pour ainsi dire, sa vie à Posen même (jeune docteur en philosophie, gradué à Goettingen) — en 1874 il s'ouvrit pour du bon le célèbre *Kulturkampf*. Or, à ce temps, le paysan polonais posnanien de même que l'artisan polonais de ce pays, étaient non seulement fidèles à leur souverain, mais en plus ils raffolaient du roi (de Prusse), et, en raison directe, plus ou moins de tout ce qui dépendait de lui, de tous les instruments du gouvernement royal, en commençant par l'*Oberpraesident* jusqu'à tout employé subalterne. C'était la même chose un peu partout; en Galicie p. e. au commencement de l'ère constitutionnelle, il était difficile (à ce temps d'analphabètes) de persuader aux paysans de tel ou tel district électoral, qu'il ne soit pas possible de nommer député, l'Empereur d'Autriche lui-même; tel et tel candidat gouvernemental, Allemand ou Tchèque germanisateur,

ne leur suffisait point. Donc le *Kulturkampf* passé, cette faute inouïe de Bismarck, qui blessa le cœur et l'intelligence de tout paysan posnanien, profondément catholique — le *Kulturkampf* évanoui, dans l'espace de quelques années seulement, le paysan posnanien le voilà transformé en patriote polonais, du jour au jour plus ardent patriote, et quoique loyal toutefois, rendu ennemi du gouvernement prussien.

Il y a 60 ans, un poète polonais rêvait, alors en vain, ce en quoi il voyait le seul moyen de rendre la force à sa patrie: *Paysan polonais, bras dessus, bras dessous avec la noblesse polonaise...* Le chancelier de fer, Bismarck, c'était précisément lui qui a fait ce miracle — pour la Pologne entière à peu près de la même valeur morale, que l'unification politique de l'Allemagne pour sa patrie à lui.

Cette dernière transformation d'âme polonaise, c'est une grande victoire de la Pologne démembrée — victoire obtenue sur le champ d'honneur pacifique. Les effets de cette victoire rayonnent bien loin au delà des frontières orientales de la Prusse, jusqu'aux Carpates d'un côté, jusqu'aux bords de la Dwina, de l'autre. Autrefois le territoire de l'ancienne Pologne comptait tant et tant de millions de population



parlant polonais, et sur ce total, seulement un certain nombre d'individus qui le savaient qu'ils sont Polonais et dont le cœur le sentait. Aujourd'hui, on peut bien le dire sans exagérer, ce même territoire est peuplé de 20 millions Polonais « de cœur », et c'est justement le paysan posnanien qui y a contribué beaucoup — c'est en grande partie son œuvre.

Ce paysan posnanien patriote, type tout-à-fait neuf et de tant de mérite, il sert de modèle à tout paysan polonais, et fait ressusciter la Pologne dans les âmes des grandes masses polonaises. Impossible que d'expliquer en quelques mots, ce fait indéniable. Signalons rapidement ce qui suit : la presse populaire polonaise produisant de journaux en centaines de milliers d'exemplaires dans la province de Posen, et servant de modèle à celle d'autres territoires polonais — l'obstination à défendre le sol natal, hérité de tant et tant de générations d'ancêtres paysans, à le défendre contre toute expropriation plus ou moins « légale » — la virtuosité, si ce mot est permis, à s'organiser légalement pour ce but dans des sociétés de couleur économique, dans des syndicats ruraux etc — le côté technique de le savoir-faire :

tout ce-ci et l'idée patriotique intrinsèque de tout ce-ci, sert à toute la Pologne d'exemple et de modèle incomparable, d'une efficacité prouvée et couronnée déjà de tant de succès.

Mais revenons à la Prusse.

L'avenir? Une espèce de *modus vivendi* en Prusse, pour les sujets polonais du roi de Prusse — est-ce tout-de-même possible?

Gardons-nous bien de tourner au ridicule, en faisant de prophéties. Il ne nous reste qu'à enrégistrer sèchement ce qu'on dit aujourd'hui à Berlin, et... pas dans les *Bierhallen* (salles où l'on boit de la bière). On avoue à Berlin qu'il faudra bien désapprendre beaucoup au sujet de la question polonaise, et apprendre des choses tout-à-fait nouvelles (*umlernen*). Désapprendra-t-on? Apprendra-t-on ce qu'il faudrait apprendre? Dieu le sait. Ancien étudiant de Goettingen (1871-1874), je ne sais que ce qui suit. Tel et tel de mes anciens camarades allemands, avait parfois beaucoup de difficultés à s'approprier profondément ce qui était plus facile à apprendre pour tel et tel Français ou Italien. Mais, une fois la chose faite, ils connaissaient à fond et pour toujours ce qu'ils avaient appris.



Le sort de la Galicie (Pologne autrichienne) était toujours bien précaire pendant presque un siècle depuis le premier partage, jusqu'à 1867, et ce n'était que juste, si les Polonais de la Galicie jetaient alors leurs regards au delà des frontières autrichiennes, vers le nord et vers l'occident, avec une espèce d'envie. Passons outre sur la situation de la Pologne russe pendant le règne d'Alexandre I, une époque où Vilna brillait en centre intellectuel de la vie nationale polonaise, centre inoubliable à jamais, puisqu'il s'attache aux noms célèbres de Mickiewicz et de Lelewel. Rappelons que, à ce temps, dans toute la Lithuanie, Volhynie, Podolie, même dans une bonne partie d'Ukraine, la langue polonaise retentissait aux audiences de tribunaux, formés de juges élus aux diétines de différents districts de « huit gouvernements polonais » (1). Le Royaume constitutionnel de Pologne (1815-1830), aussi mince qu'il fut, c'était tout-de-même un État séparé, à l'administration exclu-

(1) V. ci-dessus p. 87-89.



sivement nationale, lié seulement en union personnelle avec l'Empire de Russie. Même après 1831, sous le règne du « cruel » Nicolas I, la Pologne russe conserva pourtant la langue nationale dans l'administration du nommé « Royaume de Pologne », et quoique la martyrologie polonaise s'y montre sans doute dans des couleurs plus criantes qu'en Galicie (Sibérie, knutt, tant de patriotes exécutés au gibet etc.), il ne manquait non plus en Galicie ni de terribles supplices dans de célèbres prisons autrichiennes de ces temps, ni d'arrêts de mort contre les patriotes polonais, changés, c'est vrai, à peu d'exceptions par la grâce de Ferdinand I, en plusieurs années de réclusion à Spielberg ou à Kufstein.

Dans la province de Posen, pendant une longue suite d'années, la cour de Berlin respectait les engagements pris par Frédéric-Guillaume III au Congrès de Vienne, vis-à-vis des droits nationaux de ses sujets polonais, ce qui continua, avec un accent même un peu plus fort, sous le règne du « romantique » Frédéric-Guillaume III <sup>(1)</sup>. En Galicie, au contraire, la cour de Vienne « laissait faire » les em-

(1) V. ci-dessus p. 120.

ployés tout-à-fait étrangers à celle partie de la nation polonaise, qui se trouva sous la domination autrichienne. C'étaient des Allemands et des Tchèques germanisés, tous hostiles au pays qu'ils avaient à administrer, et surtout ennemis de l'élément national polonais.

On croyait toujours à Vienne que c'était une acquisition toutefois incertaine que ce pays au delà des Carpates, en attendant rien d'autre qu'un *Hinterland*, bon à fournir de vaillants soldats et à acheter des produits d'industrie viennoise ou de celle de Bohême. Quoique cela devenait une acquisition de plus en plus ancienne, de 30, 50 jusqu'à peu près 100 ans, on la croyait toujours peu solide. Renaîtrait la Pologne, ce qui en principe paraissait plutôt désirable, puisqu'elle aurait pu servir de « tampon » entre la monarchie des Habsbourg et ses voisins toujours suspectés de mauvaises intentions envers l'Empire danois — renaîtrait-elle, eh bien, il aurait fallu peut-être se décider à rétrocéder cette province à la Pologne « rédivive ». Quand même, le désir de voir ce commode « tampon » au delà des frontières d'Autriche, ne se hasardait jamais à la pensée du risque d'une guerre dangereuse à ce but, d'une guerre où le succès

consisterait en « perdre une belle province » qui formait presque un huitième du territoire de la monarchie <sup>(1)</sup>. C'est pourquoi — bien renseigné par des souvenirs de l'avant-veille du démembrement de la Pologne <sup>(2)</sup> — le gouvernement viennois considérait pendant bien de temps, la Galicie comme un objet à perdre un beau jour, mais à la perdre seulement contre de compensations territoriales qui arrangeraient mieux les intérêts de l'Autriche que la possession d'un territoire si difficile à assimiler aux autres provinces de l'Empire danubien. Or, pour pouvoir s'en servir dans le temps comme d'un objet d'échange possible, il fallait — pensa-t-on — y réprimer par tous les moyens ce qui ressortait du sentiment national polonais, puisque celui-ci, reprenant de forces, aurait pu amener de gênantes complications politiques, propres à détacher la Galicie de l'Autriche sans aucune compensation territoriale.

(1) Ce fut ainsi jusqu'à l'année 1867, date de la transformation de l'Empire d'Autriche en Autriche-Hongrie. Depuis ce temps, l'Autriche formant un Etat à part, la Galicie constitue plus qu'un quart (exactement 26 %) du territoire de cet Etat.

(2) V. ci-dessus p. 23-24.



Voilà en peu de mots, l'essentiel de l'histoire de la Galicie pendant un peu moins d'un siècle depuis 1772, date du premier partage de la Pologne.

Ce point de vue changea tout-à-fait, en ce qui concerne au moins la dynastie régnante et surtout la personne même du souverain, avant que la première vingtaine d'années du règne de François Joseph I se fût écoulée. Peut-être pourrait-on affirmer que les Polonais de Galicie étaient venus au devant des intentions bienveillantes de leur souverain. À peine commençait-on à respirer dans ce pays depuis si longtemps éprouvé, que, au commencement de l'ère constitutionnelle, la salle de la Diète de Léopol rétentit de ces mémorables paroles contenues dans une adresse au trône: « Nous voilà, Sire, à côté de Votre Majesté, et nous voulons y rester à jamais ! »

Et de quelle bouche ces paroles — sortirent-elles pour la première fois ? De celle d'un ci-devant prisonnier politique, retenu longtemps au château royal de Cracovie, qui après 1848 était transformé en caserne et prison.

Depuis à peu près 1860, les Polonais de Galicie commencent à s'apercevoir que l'avenir de leur vie nationale soit étroitement lié au sort

de l'Autriche plus ou moins fédéralisée qui serait obligée à marcher en avant sur la voie du développement ultérieur dans ce sens, si elle veut et doit exister. Après la Sadowa, après la guerre de 1866, l'Autriche éliminée de l'Union Germanique (*Deutscher Bund*) qui s'écroula sous le coup puissant de la forte main de Bismark — les Polonais galiciens pouvaient cueillir les fruits de leur loyale attitude datant de quelques années seulement : administration autonome et tout-à-fait nationale, écoles polonaises, renaissance intellectuelle, littéraire, scientifique, artistique dans le sens national — et, *last not least*, le commencement au moins, d'une renaissance économique de leur pays, pendant si longtemps négligé entièrement sous ce rapport.

En effet, il y a peu de rois de l'ancienne Pologne auxquels la Pologne aurait dû, quant à son développement national, tant de bien qu'à l'Empereur régnant, François Joseph I. L'histoire de Pologne l'affirme — et le cœur polonais y appose son sceau trempé de sang.

« La Pologne ? » — dirait-on — « c'est pourtant de la Galicie dont il s'agit, de cette province qui ne présente que 12 % du vaste territoire de l'ancienne Pologne ! ».

Il serait pourtant insensé — faudrait-il répondre — que de « mesurer les forces vitales d'une nation à l'aide des chiffres qui indiquent le nombre de kilomètres carrés ». Répétons-le — ou plutôt disons-le, puisque généralement l'on ne s'intéresse pas trop à ces choses : c'est François Joseph I qui fonda l'Académie des Sciences et Lettres de Cracovie (1873), qui délivra l'Université de Cracovie, existant depuis 1364, et celle de Léopol, du joug de la langue étrangère, allemande, et les rendit toutes les deux à l'enseignement national; c'est lui dont le nom en qualité de fondateur, s'attache à tel nombre d'écoles spéciales et de gymnases en Galicie; c'est lui aussi sous le règne duquel il s'est développé en Galicie — ce grand réseau d'écoles primaires, vraiment imposant en comparaison de ce qui s'y trouvait en ce fait à l'avènement de ce souverain. Et c'est dans ces écoles que le paysan polonais cessa d'être analphabète, et apprit à être patriote polonais, néanmoins plein d'affection pour la dynastie régnante, prêt à verser sa dernière goutte de sang pour l'Empereur aussi bien que pour la Pologne. Et tout cela se passa dans les mêmes dizaines d'années où, à



Varsovie, à l'époque d'Alexandre III (1), la repression brutale de tout ce qui est polonais, sévissait de pire en pire, et à Vilna (dans toutes les rues, dans tous les magasins) « la défense de parler polonais » brillait — à Posen... laissons cela, ce n'est que trop connu (2).

Peut-être en Europe mal renseignée, croirait-on enfin que cette Académie des Sciences, cette Académies de beaux arts de Cracovie etc., etc., que tout cela vaut en effet quelque chose, mais on ne manquera pas de nous avertir qu'il ne faut pas « exagérer »... Ce refrain *ne pas exagérer*, il est si à la mode à l'instant — on ne se fatigue pas à le lancer à l'adresse des Polonais. Et, dira-t-on pour sûr : « Sienkiewicz est-il Galicien ? — et Siemiradzki le fut-il ? » Sujets russes ; on se plaisait même tant de fois jusqu'à la mort de Siemiradzki, établi à Rome, l'appeler : « le célèbre peintre russe ». Oui, mais quiconque a seulement une faible idée de la vie d'une nation « au delà », ne pourra pas ne pas reconnaître qu'il serait difficile à s'imaginer la naissance des chefs-d'œuvre de Sienkiewicz en dehors de cette atmosphère intel-

(1) V. ci-dessus p. 99.

(2) V. ci-dessus p. 120.

lectuelle, profondément nationale, qui dès 1867 partant de Cracovie et de Léopol, se répandait sur tout le territoire polonais. Et les vrais chefs-d'œuvre de Siemiradzki, où les trouve-t-on? A Cracovie et à Léopol, les grandes toiles régalingées royalement par l'artiste à ces vrais remparts de la vie nationale, établis dans ces villes polonaises sous le règne de François Joseph I ou bien érigés et protégés par lui-même <sup>(1)</sup>. Elles y témoignent aujourd'hui qu'est

<sup>(1)</sup> En 1879 on célébra à Cracovie le jubilé de Kraśzewski, illustre auteur polonais, ce qui servait — pour ainsi dire — à marquer *la nouvelle ère* de la Pologne autrichienne, puisque une telle manifestation nationale aurait été impossible à s'imaginer en Galicie, il n'y avait que 10-15 ans, comme elle l'était de même en 1879 à Varsovie ou à Posen. Or, pendant cette fête, Siemiradzki y présent et venant d'achever ses célèbres « Candélabres de Néron », œuvre si connue depuis ce temps en reproductions répandues en Europe et en Amérique — Siemiradzki en fit cadeau à la ville de Cracovie pour le prochain Musée National qui n'existait pas encore en 1879 et n'était alors qu'un *pium desiderium*. La munificence du célèbre artiste trouva un grand nombre d'imitateurs parmi ses confrères aussi bien que parmi des particuliers qui suivirent son exemple; la Diète de Léopol vota un subside au Musée à créer, et le voilà fondé par la noblesse d'âme d'un patriote, et développé depuis en un institut de premier ordre. Deux autres toiles d'immenses dimensions, que la Pologne doit à Sie-

ce que fut la Galicie pendant les derniers 50 ans pour la Pologne entière; elles, à côté des chefs d'œuvres de Matejko, protestent contre ces peu nobles chants de Syrène (de la Néwa)

---

miradzki, ce sont les rideaux de théâtre, peints par lui-même jusqu'aux plus minces détails, et ses dons, faits aux villes de Cracovie et de Léopol. Ces rideaux font une *greath attraction* pour de visiteurs de ces villes, et attirent des étrangers ne connaissant point le polonais, aux représentations de pièces polonaises, seulement pour regarder ces toiles. Siemiradzki ne fut pas cependant le seul à se distinguer par de tels dons. Matejko, Cracovien (m. 1893), directeur de l'Académie des beaux arts de Cracovie et maître de tant d'artistes polonais, dont les œuvres sont répandus en tout Europe, fit hommage de ses plus grandes toiles à Léon XIII et à sa ville natale. La première (Sobieski après la victoire de Vienne 1683), rappelle à tout visiteur du Vatican ce grand titre de gloire de la Pologne vis-à-vis de la chrétienté entière; l'autre (Sigismond I, roi de Pologne, recevant l'hommage féodal d'Albert I Hohenzollern, Duc de Prusse, à la Grande-Place de Cracovie, en 1525) se trouve dans le Musée National de Cracovie. Une troisième des plus célèbres toiles de Matejko, couronnée du grand prix à l'exposition universelle de Paris en 1867 et achetée par l'Empereur François Joseph I, orne les Musées Impériales de Vienne; le sujet en est la funeste Diète de Varsovie 1772 et le proteste du député Reytan contre le premier partage de la Pologne.



qui s'efforcent à nous faire oublier tout cela, à nous et à tout le monde.

Que penserait-on de cette nation démembrée — demandons-le — si, au milieu de difficultés politiques semblant insurmontables <sup>(1)</sup>, elle

(1) Essayons d'illustrer cela par un exemple, pour qu'on ne pense pas que ce soient d'inutiles phrases pathétiques. L'auteur a eu l'honneur d'être pendant 12 ans (1891-1093) Secrétaire général de l'Académie des Sciences et Lettres de Cracovie, qui publie chaque année vers 20-25 gros volumes d'ouvrages ou de recueils purement scientifiques. Tout de même il était à ce temps presque impossible de faire passer ces volumes si inoffensifs, la censure russe de Varsovie. En vain ai-je fait des efforts qui, envisagés parfois par mes confrères comme ne pouvant plus manquer de succès, n'aboutissaient à rien. Nous avons cherché p. e. à imprimer dans tel ou tel volume des *Mémoires* de l'Académie, seulement des travaux concernant la philosophie, la jurisprudence, la théorie de l'économie politique etc., pour n'y admettre un mot sur la Pologne ou sur son histoire, en renvoyant de travaux historiques ou sur la littérature polonaise, à un volume à part, dont on ne pouvait pas douter, qu'il serait nécessairement condamné par la censure de Varsovie. Peine perdue — le volume inoffensif, ne trouvait non plus de grâce aux yeux du censeur. Un seul détail va suffir. *Powstac* signifie en polonais: se lever — figurément: commencer à se montrer, donc aussi: commencer à exister — mais de même: se soulever. Donc le substantif *powstanie* = action de se lever — un procédé quelconque à faire naître (faire exister)

n'avait pas réussi à contribuer efficacement au développement général des sciences, par tant d'ouvrages, écrits originellement en polonais et si appréciés sur les deux hémisphères — on peut le dire sans présomption. Les armes se-reines et pacifiques de la science avaient conquis à la Pologne l'opinion de la nation vivante, de même que, immédiatement après son dé-membrement, ce fut le sabre des *Légions po-lonaises*, qui remplissait glorieusement cette tâche. Les découvertes scientifiques des Wró-blewski, Olszewski, Marchlewski etc., provenant des laboratoires des Universités de Cracovie et de Léopol, que la Pologne devait à François Joseph I — ces découvertes-là munies du ca-chet national, ne pouvaient plus être attribuées à de « célèbres savants russes ».

Ce développement artistique, littéraire et scientifique, va servir certainement un jour à la nation vivante *au delà*, d'un puissant res-

---

quelque chose (*génèse*) — mais aussi : soulèvement. Or, en 1892 il parut dans les *Mémoires* de la Classe de Philologie, un travail du professeur Miodonski sur la *génèse* (*powstanie*) d'une œuvre de Florus (II siècle p. C.). Et voilà tout ce volume défendu et réprimé par la censure russe : *powstanie* (insurrection), chose inouïe ; point d'allusions aux insurrec-tions ! C'est authentique, j'en réponds et je peux le prouver.

sort à recouvrer son droit à vivre — *ici-bas*. On l'espère au moins, et ce sera peut-être le cataclisme mondial d'aujourd'hui, qui pourrait le faciliter, si l'Europe y reconnaît son propre intérêt à elle-même. Donc, regardant la question polonaise de ce côté-là, demandons-le : qu'est ce que seraient les Polonais en 1915, sans leur développement national du demi-siècle écoulé, sans ces services qu'ils réussirent à rendre au progrès de la civilisation moderne, malgré les entraves qui les y garrotaient à chaque pas — répétons-le, sans ce concours efficace qu'ils y trouvèrent dans la personne du fondateur de leur Académie des Sciences, de leur Académie des beaux arts, du protecteur de leur Musée National?...

Qu'est-ce qu'ils seraient aujourd'hui ? D'Albanais du Nord, à peu près.

Mais ces chants de Syrène, que nous venons de mentionner, ne cessent pas à répéter toujours le même refrain : « Ce n'est donc rien d'autre que l'intérêt pur et simple de l'Autriche, rien que son égoïsme qui l'avait obligée à prendre cette attitude envers les Polonais et à favoriser leur développement national. Donc encore une fois : ne pas exagérer »...

Non, ce ne peuvent pas être des Syrènes



qui chantent cela — Syrènes, êtres mythiques, doués d'intelligence. Au contraire, il faut en être vraiment dépourvu, ou bien il faut compter sur le manque d'intelligence d'autrui, si l'on espère de réussir en étalant de tels arguments devant les Polonais, Oui, avouons-le, c'est précisément cet intérêt d'une grande monarchie, pendant si longtemps méconnu et enfin reconnu par un souverain de grand cœur, par celui qui, régnant depuis 66 ans, a eu assez de temps pour tracer les voies de l'avenir de ses Etats — oui, c'est cet intérêt qui prête la plus ferme garantie de l'avenir d'une nation, persécutée partout ailleurs et qui ne trouve de liberté que sous le scèptre de ce souverain. En effet, on chercherait en vain des arguments plus éloquents à réfuter tout ce qui s'efforce à faire dévier la nation démembrée, de sa voie d'honneur et de bon sens, que cet argument de ses ennemis, si superficiellement fin et en même temps illogique.

\*  
\* \*

J'écris ce-ci, loin de ma patrie <sup>(1)</sup>, de mes contrées natales, où sévit la grande lutte des

<sup>(1)</sup> Loin aussi — devrais-je l'ajouter — de ma petite bibliothèque à moi ainsi que de grandes bibliothèques pu-

nations, lutte inouïe, pas à comparer à tout ce que l'histoire présente à nos yeux. Père de trois fils, il n'y a pas longtemps, en attendant

---

bliques de Cracovie et de Léopol, qui auraient pu me servir à vérifier telle ou telle date ou à illustrer le sujet traité par tel détail. J'espère néanmoins que, obligé à m'en passer et à ne me servir que de ma pauvre mémoire, j'ai réussi à éviter d'inexactitudes, en fait de dates, de noms propres etc. Tout de même je me propose de faire paraître dans un moment plus propice et pas trop éloigné, une nouvelle édition de cet opuscule, augmentée de telle manière, qu'il en ressortirait probablement un volume. Il y entreraient dans ce cas : 1<sup>o</sup> des notes contenant de preuves à l'appui de mes assertions; 2<sup>o</sup> pièces justificatives (documents inédits) que je dois à mes recherches aux archives, accomplies depuis bien de temps; au moins ce qui en serait de plus important pour élucider le sujet en question; 3<sup>o</sup> quatre chapitres entièrement neufs. Dans ceux-ci je me proposerais de traiter ce qui suit. Avant tout (c'est-à-dire dans deux chapitres précédant le premier de cet opuscule) : 1<sup>o</sup> Efforts des puissances voisines, ayant pour but de démembrer la Pologne, avant son premier partage (et depuis la fin du XIV siècle); 2<sup>o</sup> l'état social et politique de la Pologne avant le premier partage. Puis : *disons* chap. I *bis* : Développement intellectuel et économique de la Pologne entre le premier et le deuxième partage — et chap. IV *bis* : Aperçu de l'histoire diplomatique du deuxième et du troisième partage. Ce livre se composerait alors de 12 chapitres. J'espère aussi que ce livre à paraître, tant désiré par

trappé de coups irréparables, j'écris ce-ci, plein d'espérance que la solution du cataclisme mondial va faire mûrir de fruits abondants pour l'Europe entière.

On me demande parfois qu'est ce que je pense sur la future Pologne?

En historien, je ne me plais pas à parler politique, hors Parlement, où j'y suis obligé de temps en temps, sénateur que je suis aussi. Mais, insiste-t-on, je réponds et je le répète:

Si l'on s'est convaincu que le démembrement de ma patrie fût un désastre pour l'Europe, c'est l'affaire de cette Europe elle-même, d'y porter remède. Seulement, qu'on sache bien, comment le faire. Jusqu'au mois d'août 1914, c'était tout-à-fait inutile que d'appeler, au sujet de la Pologne, *ab Europa male in-*

---

l'auteur lui-même, le dispenserait de présenter ses excuses au sujet de son style; je ne le vois que trop que je suis obligé, en publiant cet opusculé, d'y appeler à l'indulgence du lecteur. On s'en rendra compte que cela aurait été une trop grande indécatesse de la part de l'auteur qui se sert d'une langue étrangère à lui, que de vouloir recourir aujourd'hui, en traitant ce sujet même, au concours du tel ou tel ami capable de le faire parfaitement, s'agirait-il seulement de remanier le style de cet opusculé (p. 76-113).



*formata ad Europam melius informandam*; aujourd'hui la besogne n'est plus aussi stérile qu'elle l'était autrefois. Cependant, s'il s'agit d'*informations*, de *renseignements* sur ma patrie, ils sont en général bien insuffisants; je le vois trop, pendant mon séjour à l'étranger. Donc, il serait inutile — aujourd'hui-même, malgré toute cette foule d'articles qu'on rencontre dans les journaux — il serait plus ou moins inutile, je le crois, d'appeler aux soi-disant sympathies. *Paries proxima ardet*, voilà de ce qu'il s'agit. L'intérêt propre de l'Europe l'obligerait à se renseigner sur la Pologne, pour éviter de faux pas, irréparables à jamais. Mais il faudrait se renseigner bien, sans recourir aux sources immondes, d'où coulent et ne cesseront pas de couler, des renseignements trompeux, destinés à entraîner l'Europe à une solution de la question polonaise, contraire à ses propres intérêts.

---



## SOMMAIRE

---

- I. Le premier partage, 5-20. — Les trois étapes du démembrement de la Pologne, 5. — Pertes subies en faveur des trois puissances copartageantes ; l'excessive perte du territoire cédé à l'Autriche ; la cour de Vienne condamnée à se faire l'ennemie de la Pologne, 6-10. — Frédéric II auteur du premier partage ; difficultés qu'il sut braver ; Catherine II, 11. — Marie-Thérèse au devant d'*aut-aut* : guerre à outrance, pour la conservation de la Pologne, ou annexion de la « Galicie », 13. — Les idées de Joseph II, et Frédéric II, 15. — La conscience de Marie-Thérèse, 19. — La « Némésis », 20.
- II. Varsovie-Berlin-Vienne 21-34. — Rapports entre les trois puissances copartageantes après le premier partage, 21. — « La Grande Diète » de Varsovie (« Diète de quatre ans » 1788-1791), 22. — La prétendue « amitié » de la Prusse ; traité d'alliance entre la Prusse et la Pologne (1790), 23. — L'Autriche « aux abois » ; bon mot de Mazarin ; Léopold II, 25. — La politique du cabinet de Berlin, 26. — Pitt le Jeune, 28. — Démarches de la Prusse et de l'Angleterre, 29. — Léopold II et la Pologne, 30. — Le coup d'état à Varsovie : la Constitution du 3 mai, 33.



- III. La cour de Vienne—hors Vienne, 35-49. — Le mémoire du 4 mars 1791 (Piattoli), 35-40. — Négociations avec l'Empereur Léopold, 40. — Propositions de l'Angleterre (7 mai 1791); Lord Elgin à Florence, 42. — Réponse de l'Empereur Léopold aux propositions de l'Angleterre, 43. — Retirade de la Prusse, 45. — L'Empereur Léopold et la cour de Saxe, 46.
- IV. Vienne-Pétersbourg-Varennés, 50-65. — Silhouette de Léopold II, 50. — Le danger russe, 52. — Programme de Léopold II, 54. — Catherine II et la Constitution du 3 mai, 56. — Les deux rescrits de Catherine II (mai et juillet 1791), 58. — Le 18, le 20, le 22 juin 1791, dates décisives pour le sort de la Pologne; fuite de Varennés et ses conséquences, 60. — Catherine II vis-à-vis de la Révolution française, 62. Les événements ultérieurs (1792-1795), 64.
- V. « *Au delà* », 66-74. — L'Europe et la Pologne démembreée, 66. — Vie d'une nation « *au delà* », 68. — L'opinion du baron de Stein (1867), 69. — Cette opinion pas appréciée et oubliée; le Congrès de Vienne, 70. — Vivisection d'une nation; Polonais et Arméniens, 71. — Polonais qui s'estiment; leur sort, 74.
- VI. La Russie — Alexandre I, 75-89. — Rivalité des puissances coportageantes, 75. — La Russie et la Prusse, 76. — St. Pétersbourg et Vienne, 77-82. — *Point de mal qui ne tourne au bien*, 82. — Sous la domination russe, 83. — La série de sept Tsars depuis la mort de Catherine II, 84. — Le glaive de Damoclès, 86. — La Russie respecte « les droit nationaux de ses sujets polonais » (1796-1831); et pourquoi? 88.
- VII. Dès 1825, 90-115. — Pourquoi « dès 1825? » 90-91, — L'insurrection de 1830-1831 d'après l'opinion polo-

naïse d'aujourd'hui, 91. — Nicolas I, 94. — Alexandre II: *point de réveries*, 96. — L'insurrection de 1863; Napoléon III: *Durez, durez!* 97-98. — « Le territoire de la Vistule », « Défense de parler polonais », 99-100. — Un moment d'espérance; mort d'Alexandre II, 100. — La dernière vingtaine d'années, 101. — Le régime constitutionnel; les espérances qui s'y attachaient; désillusion, 102. — L'« Autocrate » et l'« Oligarchie » de St. Pétersbourg, 103. — « Oligarchie » transformée en « Nation », 104. — La dynastie depuis 1825, 105. — La bureaucratie *tchinovenik*, 106. — L'élément byzantin et l'élément mongol (chinois), 107. — L'Etat moderne et son influence en Russie, 108. — Russification, 109. — Parlementarisme, 110. — Le danger, le plus grand de dangers, 111. — Toxique byzantin-mongol, 112. — Est-ce irréparable? 115.

VIII. Au delà des frontières russes, 114-143. — Forces vitales d'une nation et la statistique, 114. — Réminiscences personnelles (1860 et 1892), 116. — « *Wenn heut ein Geist herniederstiege* », 119. — Les *Polenlieder* et l'« Oligarchie » prussienne, 120. — La Pologne prussienne depuis 1871, 121. — Les conséquences du *Kulturkampf* dans le Grand-Duché de Posen, 121-126. — Le « tiers état » polonais, 122. — Le paysan polonais; transformation de son âme, 123. — L'avenir?, 126. — Galicie-Pologne russe-Pologne prussienne (1831-1867) 127-130. — L'Empereur François Joseph I, 131. — Développement national en Galicie (depuis 1867), 133. — Résultats et leur valeur, 134-139. — Chant de Syrène, 139.







